

PLAN ÉMERGENCE MADAGASCAR



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

PLAN ÉMERGENCE MADAGASCAR

Table des matières

1.	MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE	9
2.	RÉSUMÉ EXÉCUTIF	10
3.	UNE VISION : L'ÉMERGENCE DE MADAGASCAR A HORIZON 2038.....	11
4.	DES DEFIS IMPORTANTS, DES ATOUTS MULTIPLES POUR Y FAIRE FACE.....	14
4.1	Madagascar est un pays vulnérable et les défis à relever sont nombreux	15
4.2	Les atouts du pays sont multiples et son potentiel de croissance considérable	16
5.	UNE STRATÉGIE CONCRETE AU SERVICE DE L'EMERGENCE	17
5.1	L'approche émergente : le prolongement des 13 Velirano	17
5.2	Une stratégie articulée autour d'un pivot et de trois socles thématiques	21
6.	DES PROJETS PHARES POUR FAIRE DE L'EMERGENCE UNE REALITE	24
7.	UN IMPACT ECONOMIQUE ET SOCIAL QUI DOIT BENEFICIER A TOUS.....	28
7.1	Une croissance phasée, reflétant les progrès de mise en œuvre du PEM	29
7.2	Une croissance multi-sectorielle, alimentée par les investissements dans les projets phares	29
7.3	Une croissance inclusive, profitant à l'ensemble des citoyens malagasy	31
8.	UNE STRATÉGIE DE MOBILISATION DE RESSOURCES REQUERANT L'APPUI DE L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES	32
8.1	Des efforts significatifs d'investissement requis pour le déploiement des projets du PEM	32
8.2	Une stratégie de mobilisation des ressources impliquant l'État et l'ensemble de ses partenaires	33
9.	UN DISPOSITIF DE PILOTAGE ROBUSTE ET TRANSPARENT	37
9.1	Un dialogue continu avec l'ensemble des partenaires	35
9.2	Un pilotage institutionnel robuste, tourné vers les résultats	36
10.	UN SYSTEME DE SUIVI, D'EVALUATION ET DE CONTRÔLE RIGOUREUX	39
	ANNEXE I : LES 13 VELIRANO	

abréviations et acronymes

1°BAT PA	Premier Bataillon Parachutiste	BIF	Birao Ifoton'ny Fananantany
2°BIMA	Deuxième Bataillon d'Infanterie de Marine	BIT	Bureau International du Travail
ACD	Abri Communautaire en Dur, type Lapan'ny Vahoaka	BM	Banque Mondiale
ACSD	Abri Communautaire en Dur, type Lapa Be	BNGRC	Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes
AD2M II	Projet d'Appui au Développement du Menabe et du Melaky phase 2	BOA	Base Opérationnelle Avancée
AEP	Adduction d'Eau Potable	BPO	Business Process Outsourcing
ANOR	Agence Nationale de l'Or	BRS	Brigade Routière Spéciale
AP	Administration Publique	BTP	Bâtiments et Travaux Publics
APD	Avant Projet Détaillé	CABIZ	Centres d'Appui à l'Agribusiness
APEI	Accord de Partenariat Économique Intérimaire	CAN	Coupe d'Afrique des Nations
APEX	Agence de Promotion des Exportations	CAP	Centre d'Apprentissage Préscolaire
APS	Avant Projet Sommaire	CAR	Centre d'Alphabétisation et des Ressources
AR	Agence Routière	CCFVP	Commission de Contrôle de Financement de la Vie Politique
Ar	Ariary	CCM	Cahier des Charges Minières
ASSR	Aires de Service, de Sécurité et de Repos	CCOK	Centre de Coordination Opérationnelle du Kere
AUE	Association des Usagers de l'Eau	CCS	Centre Communautaire de Serre
AUGURE	Application Unique de Gestion Uniforme des Ressources Humaines de l'État	CDBF	Conseil de Discipline Budgétaire et Financière
BA 213	Base Aérienne 213	CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
BAD	Banque Africaine de Développement	CEG	Collège d'Enseignement Général
BAK	Brigade Anti-kidnappings	CENHOSOA	Centre Hospitalier de Soavinandriana
BAM	Bureaux d'Administration Minière	CENI	Commission Électorale Nationale Indépendante
BAT MEDICAL	Bataillon Médical	CEP	Champ Ecole Paysan
BCM	Banque Centrale de Madagascar	CFP	Centres de Formation Professionnelle
BCMM	Bureau du Cadastre Minier de Madagascar	CFPE	Centre de Formation Professionnelle d'Excellence
BGGM	Bureau de Géologie et de Gemmologie Minière	CFPR	Centre de Formation Professionnelle de Référence
BIANCO	Bureau Indépendant Anti-Corruption	CHD	Centre Hospitalier de District
		CHR	Centre Hospitalier de Référence

CHRR	Centre Hospitalier de Référence Régionale	DRSP	Direction Régionale de Sécurité Publique
CHU	Centre Hospitalier Universitaire	DSP	Direction de la Solde et des Pensions
CIA	Centre d'Insémination Artificielle	DSS	Détachement Spécial de Sécurité
CIE	Compagnie	EC	Espaces de Croissance
CMG	Centre Multiplicateur des Géniteurs	EDBM	Economic Development Board of Madagascar
CNC	Conseil National du Cacao	EGNA	École de la Gendarmerie Nationale d'Ambositra
CNESGN	Centre National d'Entraînement Spécial de la Gendarmerie Nationale	EIES	Étude d'Impact Environnemental et Social
CNM	Comité National des Mines	ENMG	École Nationale de la Magistrature et des Greffes
CNM	Commission Nationale des Marchés	EPP	École Primaire Publique
CNSS	Caisse Nationale de Solidarité Santé	ESGN	École Supérieure de la Gendarmerie Nationale
CNV	Conseil National de la Vanille	ESH	Enfant en Situation de Handicap
COI	Commission de l'Océan Indien	FAM	Frais d'Administration Minière
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa Marché commun de l'Afrique Orientale et Australe	FAUE	Fédération des Associations des Usagers de l'Eau
CPC	Corps de Protection Civile	FCE	Fianarantsoa-Côte Est
CPIA	Country Policy and Institutional Assessment	FDA	Fonds de Développement Agricole
CPSE	Centres de Promotion Socio-économique	FDL	Fonds de Développement Local
CRC	Conseil Régional du Cacao	FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
CRENAS	Centre de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle Ambulatoire Sévère	FDS	Forces de Sécurité
CRENI	Centre de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle Intensive	FIP	Forces d'Intervention de Police
CRV	Conseil Régional de la Vanille	FNL	Fonds National de Logement
CSAO	Centre Spécial d'Aguerrissement Opérationnel	FO	Fly Over
CSB	Centre de Santé de Base	FPT	Fonction Publique Territoriale
CSP	Commissariat de Sécurité Publique	FR	Fonds Routier
CSU	Couverture de Santé Universelle	FRAM	Fikambanan'ny Ray aman-dRenin'ny Mpianatra
CTA	Case Traditionnelle Améliorée	FSRP	Programme de résilience des systèmes alimentaires
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées	FTM	Foibe Taontsaritanin'ny Madagascar
CTRAC	Case Traditionnelle Résistante aux Aléas Climatiques	GESDA	Projet d'Amélioration des Équipements de Gestion des Déchets Solides de la ville d'Antananarivo
DAO	Dossier d'Appel d'offre	GFSI	Groupement des Forces Spéciales d'Intervention
DEFIS	Programme de Développement de filières agricoles inclusives	GPEEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences
DET AERIEN	Détachement Aérien	GRC	Gestion des Risques et Catastrophes
DET MARINE	Détachement Marine	HFO	Heavy Fuel-Oil
DGD	Direction Générale des Douanes	HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
DGI	Direction Générale des Impôts	HMP	Hôpital Manara-Penitra
DMM	Dokany Moran'ny Mpamokatra	IBO	Indice sur le Budget Ouvert
DMR	Délégué Militaire Régional	IDE	Investissement Direct Étranger
DPP	Dialogue Public-Privé	IDH	Indice de Développement Humain
DRAE	Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage	IDN	Investissement Direct National
DREDD	Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable	IEM	Initiative pour l'Émergence de Madagascar
		IGL	Indice de Gouvernance Locale

IITA	Institut International d'Agriculture Tropicale	OPR	Organisation Paysanne Régionale
INSTAT	Institut National des Statistiques	OSC	Organisation de la Société Civile
IR	Impôts sur les revenus	OTOH	One Title One Housing
IRM	Imagerie par Résonance Magnétique	OVOP	One Village One Product
ISF	Indice Synthétique de Fécondité	PAAEP	Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable à Madagascar
ITIE	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives	PAD	Procédure Accélérée de Dédouanement
JICA	Japan International Cooperation Agency	PADAP	Projet d'Agriculture Durable par une Approche Paysage
JIRAMA	Jiro sy Rano Malagasy	PADEVE	Projet d'Appui et de Développement des Villes d'Equilibre
KIA	Kit Individuel d'Accouchement	PALoSS	Plan d'Aménagement Local Simplifié et Sécurisé
KMDT	Komity Miady amin'ny Doro Tanety	PAPRIZ	Projet d'Amélioration de la Productivité Rizicole et de Gestion de Bassins Versants et Perimètres Irrigués
LCC	Lutte Contre la Corruption	PAPs	Personnes Affectées par les Projets
LPDE	Lettre de la Politique de Décentralisation Émergente	PARN	Projet d'Amélioration des Résultats Nutritionnels
LPL	Loi sur la Promotion du Logement	PAX	Personne
LTF	Lycée Technique de Référence	PE	Permis d'Exploitation
LTP	Lycée Technique Professionnel	PEM	Plan Emergence Madagascar
MB	Maison en Brique	PEPBM	Projet d'Extension du Périmètre du Bas Mangoky
MDN	Ministère de la Défense Nationale	PF	Planification Familiale
MECIE	Mise en Conformité des Investissements avec l'Environnement	PIAA II	Projet Intégré d'Assainissement d'Antananarivo
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	PIB	Produit Intérieur Brut
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances	PIC	Projet Pôles Intégrés de Croissance
MIAMI	Miray hina ary mifankatia	PICAS	Pôle Intégré de Croissance Agroindustrielle dans le Sud
MID	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation	PK	Point Kilométrique
MINAE	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	PLOF	Plan d'occupation foncière
MIONJO	Projet de Soutien aux Moyens de Subsistance Résilients dans le Sud de Madagascar	PMA	Pays les Moins Avancés
MMRS	Ministère des Mines et des Ressources Stratégiques	PME	Petite et Moyenne Entreprise
MNP	Manara-Penitra	PMH	Pompe à Motricité Humaine
MPF	Maison Préfabriquée	PMI	Petite et Moyenne Industrie
MTP	Ministère des Travaux Publics	PMO	Plan de Mise en Œuvre
MW	Megawatt	PNA	Plan National d'Action
NPU	Nouveau Pôle Urbain	PNAT	Politique Nationale d'Aménagement du Territoire
NSE	Nouveau Système d'Évaluation	PNBG	Politique Nationale de Bonne Gouvernance
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication	PNDE	Plan National de Décentralisation Émergente
NV	Nouvelle Ville	PNDIE	Politique Nationale de Développement des Infrastructures et Équipements
ODF	Open Defecation Free	PNDU	Politique Nationale du Développement Urbain
ODOF	One District One Factory	PNL	Politique Nationale du Logement
OMC	Organisation Mondiale du Commerce	PNR	Plan National de Redressement
OMNIS	Office des Mines Nationales et des Industries Stratégiques	PPN	Produits de Première Nécessité
ONG	Organisation Non Gouvernementale	PPP	Partenariat Public Privé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour l'Industrialisation	PPP	Poste de Police de Proximité

PPTD	Programme Pays pour le Travail D�cent	SSD	Syst�me Solaire Domestique
PR	Permis de Recherche	TA	Tananarive-Antsirabe
PRE	Permis R�serv� aux Petits Exploitants Nationaux	TCE	Tananarive-C�te Est
PREA	Programme de R�formes pour l'Efficacit� de l'Administration	TICE	Technologies de l'Information et de la Communication appliqu�es � l'�ducation
PREAA	Programme de R�duction Atiala Atsinanana	TM	Tan�-Masoandro
PSM	Planification Spatiale Maritime	TPC	Transport par C�ble
PSM	Plan Spatial Maritime	TPC	Taux de Pr�valence Contraceptive
PTASO	Projet de D�veloppement de la Zone de Transformation Agroindustrielle dans le Sud Ouest de Madagascar	TPF	Taux de Pression Fiscale
PTF	Partenaire Technique et Financier	TPI	Tribunal de Premi�re Instance
PUD�	Plan d'Urbanisme de D�tail	TPME	Tr�s Petites et Micro Entreprises
PUDi	Plan d'Urbanisme Directeur	TVA	Taxe sur la Valeur Ajout�e
PUDI	Projet de D�veloppement Urbain Int�gr�	UGS	United States Geological Survey
PURPA	Projet d'Urgence de Renforcement de la Production Alimentaire � Madagascar	USD	United States Dollar
QMM	QIT Madagascar Minerals	VBG	Violences Bas�es sur le Genre
RGPH3	Troisi�me Recensement G�n�ral de la Population et de l'Habitat	VROT	Voie Rapide Ouest Tananarive
RN	Route Nationale	VU	Voirie Urbaine
RNF	Recettes non fiscales collect�es	ZDS	Zone de D�fense et de S�curit�
RNP	Route Nationale Primaire	ZEA	Zone d'�mergence Agricole
RNS	Route Nationale Secondaire	ZEE	Zone �conomique Exclusive
RNT	Route Nationale Tertiaire	ZEEC	Zone d'�mergence �conomique
RPE	R�seaux de Protection de l'Enfant	ZEF	Zone et Entreprises Franches
RPI	Ressources Propres Interne	ZEI	Zone d'�mergence Industrielle
RRM	Redevances et Ristournes Mini�res	ZEM	Zone d'encadrement Mini�re
RSE	Responsabilit� Soci�tale de l'Entreprise	ZES	Zone �conomique Sp�ciale
RVI	Reboisement Villageois Individuel	ZIA	Zone d'Investissement Agricole
SAC	Sch�ma d'am�nagement Communal	ZLECAF	Zone de Libre-�change Continentale Africaine
SAIC	Sch�ma d'am�nagement Intercommunal	ZPI	Zone de P�pini�res Industrielles
SDAU	Sch�ma Directeur d'Assainissement Urbain	ZRS	Zone de R�habilitation Sociale
SDC	Salle De Classe		
SEIMAD	Soci�t� d'Equipeement Immobilier de Madagascar		
SG	Soci�t� G�n�rale		
SIFIM	Service d'Interm�diation Financiere Indirectement Mesur�		
SMI	Syst�me de Micro-Irrigation		
SNAT	Sch�ma National d'am�nagement du Territoire		
SNLCC	Strat�gie Nationale de Lutte Contre la Corruption		
SOC	Service Officiel de Contr�le des Semences et mat�riel v�g�tal		
SRAT	Service R�gional de l'Am�nagement du Territoire		
SRI	Syst�me de Riziculture Intensive		



Faire de Madagascar une Nation forte, prospère, solidaire et soucieuse du bien-être de sa population, tel est l'objectif du Plan Emergence Madagascar (PEM), la déclinaison opérationnelle du projet de société "Initiative pour l'émergence de Madagascar."

Malgré les chocs réguliers auxquels Madagascar a fait face, notre pays est une Nation résiliente. Les crises ou les catastrophes sont une occasion de renaissance pour le pays et de renouveler l'espoir de tout un Malagasy.

Le PEM fixe les principes directeurs et les orientations stratégiques qui vont guider la mise en œuvre de la politique de développement de Madagascar, et nous conduire vers l'avènement d'une prospérité partagée au cours des 20 prochaines années.

Nous allons suivre un processus de convergence pour un niveau résolument plus élevé de développement. L'émergence doit évoluer dans la durabilité. Le principal défi est de combattre la pauvreté qui sévit depuis les 50 dernières années.

Aujourd'hui, nous posons un jalon vers l'émergence économique et sociale. Chaque foyer, chaque citoyen, doit pouvoir accéder à un meilleur bien-être. Chaque région doit autant bénéficier des retombées du développement de Madagascar qu'apporter sa pierre à l'édifice dans le renforcement de la maison commune.

C'est pourquoi le PEM doit être un plan de développement pragmatique, fondé sur des projets concrets au service du bien-être économique et social de tous. Basés sur mes 13 Velirano, le PEM s'appuie sur trois socles : social, économique, environnemental, et sur un pilier central, la gouvernance, qui ensemble, permettront d'accélérer la création de richesses et produire davantage d'équité sociale.

L'émergence de Madagascar ne pourra pas se faire sans un secteur privé fort et compétitif. Appuyées par des mesures incitatives et une amélioration progressive du climat des affaires, les réalisations progressives du PEM alimenteront une trajectoire de croissance inclusive qui permettra de répondre aux aspirations des citoyens Malagasy. Le PEM marque ainsi une rupture avec tout un pan de l'histoire, depuis l'Indépendance, jalonné par les crises répétées et l'extrême pauvreté.

Valorisons ensemble les vertus de nos sagesse ancestrales comme le "Fihavanana", le "Firaisankina" et le "Fitiavana". Ces valeurs sont profondément enracinées dans notre culture.

En respectant ces valeurs tout en s'engageant dans la voie de la modernisation, nous allons avancer dans la réalisation de notre vision pour le pays en étant plus soudés que jamais.

Seul, je peux aller vite, ensemble nous pouvons aller plus loin.

SEM Andry Rajoelina

01.

Message du Président de la République



02.

Résumé exécutif

Au regard du retard de développement accumulé depuis plus de 50 ans, le PEM articule la vision du Président de la République : faire de Madagascar une nation émergente, forte, solidaire et soucieuse du bien-être de sa population.

Au service de cette vision, l'État adopte une approche émergente articulée autour du renforcement d'un pivot central, la gouvernance, et de trois socles : le socle social et capital humain, le socle économie et croissance accélérée et le socle environnement et cadre de vie.

Le PEM s'appuie sur une stratégie structurée autour de projets concrets dans les secteurs-clés de la croissance de Madagascar, qui doivent accélérer le développement et améliorer le bien-être des citoyens malagasy. Il comprend des projets phares dont la réalisation et les impacts contribueront directement à tirer la croissance sur le long terme, et feront de l'émergence une réalité.

Madagascar fait face à de nombreux défis en termes de gouvernance, dans le domaine social, économique et environnemental, mais peut compter pour la réussite du PEM sur ses multiples atouts et son fort potentiel de

croissance dans les secteurs agricole, du tourisme, des activités extractives, de la transformation industrielle et des NTIC.

Les retombées économiques et sociales positives attendues du déploiement du PEM sur les vingt prochaines années doivent bénéficier à tous. La trajectoire de développement tracée par le PEM permettra d'augmenter le PIB nominal de Madagascar de 15 milliards d'USD en 2021 à 140 milliards d'USD en 2038.

Le PEM s'accompagne de besoins d'investissement importants, et suppose la mise en place d'une stratégie de mobilisation de ressources bénéficiant de l'appui de l'ensemble des partenaires de Madagascar. En valeur nominale, les investissements bruts passeront de 2,5 milliards USD en 2021 à 48,3 milliards USD en 2038. Si l'appui de l'État est essentiel pour lancer le PEM, sa part dans le financement se réduira progressivement au profit de l'investissement privé porté par la hausse des Investissements Directs à l'Étranger et de l'épargne nationale.

Plusieurs leviers sont actionnés pour la couverture des besoins d'investissement du

PEM. La gestion des finances publiques est au coeur de la stratégie de financement. Elle se fait à travers la revue de la stratégie d'endettement public du pays, l'optimisation de la gestion des dépenses publiques, l'adoption de nouvelles stratégies fiscale et douanière et la mutualisation des actifs de l'État. Par ailleurs, des mesures incitatives d'ordre légal, institutionnel et opérationnel seront mises en oeuvre pour attirer les investissements privés et promouvoir le développement des Partenariats Public-Privé (PPP).

Pour garantir le bon déploiement du PEM, l'État a structuré un dispositif institutionnel et de contrôle transparent et rigoureux. Un dialogue continu est entretenu avec l'ensemble des partenaires, via le dialogue public privé (DPP), le dialogue avec les partenaires techniques et financiers (PTF) et le dialogue avec les organisations de la société civile (OSC). Un pilotage institutionnel robuste a été mis en place, tourné vers les résultats. Enfin, un référentiel exigeant de mesure de la performance et de mitigation des risques, fondé sur des indicateurs précis, est introduit pour garantir la transparence du dispositif à l'égard des citoyens malagasy et de l'ensemble des partenaires de Madagascar.



03.

Une vision : l'émergence de Madagascar à l'horizon 2038

Le PEM articule une vision :
Faire de Madagascar une nation émergente, forte, solidaire et soucieuse du bien-être de sa population.

3.1 FAIRE DE L'ÉMERGENCE UNE RÉALITÉ PAR DES PROJETS CONCRETS DANS L'ENSEMBLE DES SECTEURS PORTEURS, AU SERVICE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE MADAGASCAR

Pour hisser Madagascar au rang des pays émergents d'ici 2038, l'État promeut une approche émergente. Celle-ci se fonde sur le renforcement d'un pivot central, la gouvernance, et sur trois socles : le socle "Social et capital humain", le socle "Economie et croissance accélérée" et le socle "Environnement et cadre de vie."

Le PEM déploie une stratégie pragmatique structurée autour de projets, au service des objectifs de développement. Dans la continuité des 13 Velirano présidentiels, ces socles se déclinent en projets phares dont la réalisation et les impacts contribueront à tirer la croissance et favoriser le développement socio-économique sur le long terme.

13 velirano

1 PAIX ET SÉCURITÉ	2 ÉNERGIE ET EAU POTABLE		
3 MESURES ANTICORRUPTION ET BONNE GOUVERNANCE	4 ÉDUCATION POUR TOUS	5 EMPLOI DÉCENT POUR TOUS	
6 SANTÉ POUR TOUS	7 INDUSTRIALISATION ET ÉMERGENCE ÉCONOMIQUE	8 APPUI AUX JEUNES, AUX FEMMES ET AUX PERSONNES VULNÉRABLES	9 AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE ET UNE AGRICULTURE MODERNE
10 GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES	11 MODERNISATION DE MADAGASCAR	12 AUTONOMIE ET DÉCENTRALISATION EFFECTIVE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	13 LE SPORT ET LA CULTURE POUR LA COHÉSION SOCIALE ET LA FIERTÉ NATIONALE

Plan Émergence Madagascar



Assurer la sécurité, la décentralisation, l'état de droit, la défense des droits de l'homme, la proscription de la corruption, l'efficacité de l'administration, et la bonne gestion des finances.



CAPITAL SOCIAL ET HUMAIN

Exemple de projets

- Construction d'EPP, CEG et lycées
- Construction d'une cité de la santé
- Construction du pipeline Efaho



ÉCONOMIE ET CROISSANCE ACCÉLÉRÉ

Exemple de projets

- Développement de la filière aurifère
- Usine de production de produits pharmaceutiques
- Construction de 10 000km de route en 7ans



ENVIRONNEMENT ET CONDITIONS DE VIE

Exemple de projets

- Autosuffisance alimentaire
- Vulgarisation du bioéthanol
- Parcs solaires dans tous les districts

3.2 TRACER UNE TRAJECTOIRE DE CROISSANCE INCLUSIVE, POUR RÉPONDRE AUX ASPIRATIONS DE L'ENSEMBLE DES CITOYENS MALAGASY

Madagascar est un pays vulnérable, mais au potentiel considérable. Les défis que Madagascar doit relever en matière institutionnelle, sociale, économique et environnementale sont nombreux. Mais le pays dispose d'atouts considérables et d'un fort potentiel de croissance dans de nombreux secteurs, notamment agricole, touristique, minier et industriel.

Les réalisations des projets du PEM doivent alimenter une trajectoire de croissance forte et inclusive qui permettra d'atteindre une prospérité partagée pour tous les citoyens malagasy.

Ce programme ambitieux de développement pose les jalons de l'émergence économique et sociale de Madagascar afin de réduire la pauvreté qui y sévit depuis les cinquante dernières années.

Les impacts socio-économiques des projets du PEM bénéficieront à tous. La trajectoire de développement tracée par le PEM doit permettre d'augmenter le PIB nominal de Madagascar de 15 milliards d'USD en 2021 à 140 milliards d'USD en 2038. En outre, le PIB par habitant sera multiplié par près de 6, passant de 520 USD en 2021 à 3050 USD en 2038. Sur la même période, l'Indice de Développement Humain (IDH) passera de 0,50 à 0,58 et le taux de pauvreté baissera à 38% à horizon 2038.

CROISSANCE DU SECTEUR INDUSTRIEL

du fait des branches extractives, construction et énergie, construction d'infrastructure, investissement dans les industries de transformation

INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION

et des échanges commerciaux facilitée par les investissements réalisés au cours de la phase précédente, poursuite des investissements

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR TERTIAIRE

dans une économie moderne, compétitive et fortement intégrée au commerce international, atteinte d'un taux de croissance à deux chiffres



RETOMBÉES POUR LA POPULATION EN 2038

Augmentation de l'indice capital Humain de

0,50 à 0,58

Augmentation du PIB par habitant de

520 USD à 3050 USD

Baisse du taux de pauvreté à

38,0%

04.

Des défis importants, des atouts multiples pour y faire face

4.1 MADAGASCAR EST UN PAYS VULNERABLE ET LES DEFIS A RELEVER SONT NOMBREUX

- Madagascar demeure parmi les pays les plus vulnérables au monde sur le plan socio-économique. Le niveau de richesse par habitant demeure très faible, avec un PIB par habitant de 520 dollars par habitant en 2021. L'Indice de Développement Humain (IDH) s'est établi à 0,501 en 2021, plaçant le pays à la 173e position (sur un total de 191 place) dans la catégorie « développement humain faible. »
- En matière de Gouvernance, il est primordial pour Madagascar de lutter contre l'insécurité, d'instaurer une justice accessible à tous et de garantir l'État de droit pour toute la population. Le niveau de corruption demeure élevé, avec un impact en termes d'inégalités, de justice sociale et de développement du pays. La performance de l'Administration et la décentralisation demeurent insuffisantes.
- Le secteur social présente des carences à adresser afin d'assurer un meilleur développement du capital humain. Les populations demeurent vulnérables, exposées aux difficultés économiques et aux pièges de la pauvreté. L'éducation accuse un déficit en infrastructures et en compétences, et l'enseignement technique et la formation professionnelle n'arrivent pas encore à satisfaire les besoins en formation de la jeunesse Malagasy.
- L'offre de service de santé doit être développée au regard notamment de la faible capacité sanitaire des cliniques et des hôpitaux, la qualité des services améliorable, et d'un système de santé mal préparé pour faire face à une pandémie comme la COVID-19. La malnutrition demeure un phénomène persistant.
- L'extrême jeunesse de la population Malagasy entraîne une demande sociale croissante en éducation, santé, emplois, logements et infrastructures, ce qui représente également un défi pour l'environnement. Le marché du travail des jeunes évolue dans un univers plutôt informel dont le niveau de sécurité doit encore être amélioré.
- Bien que soutenue par une croissance modérée, l'économie demeure fragile, avec une productivité encore insuffisante dans certaines filières clés, une diversification du secteur industriel qui peut être approfondie et des enjeux importants à relever en matière d'infrastructures et de connectivité.
- Madagascar est exposé aux chocs climatiques : la résilience des infrastructures doit être renforcée pour faire face à ce type d'événements, et les communautés préparées de manière adéquate. Le pays subit par ailleurs une dégradation de ses forêts naturelles et de son écosystème à cause de la surexploitation des ressources forestières et halieutiques, du trafic des espèces faunistiques et floristiques et de pollutions diverses (atmosphère, eau, mer et sols, nappe phréatique) : la préservation de l'environnement est ainsi un enjeu clé.
- Les impacts économique, social et budgétaire de la crise de la COVID-19 ont été importants, se traduisant notamment par des perturbations dans les échanges et les voyages internationaux ainsi que des mesures de confinement mises en place pour protéger la population qui ont pesé sur l'activité des entreprises. Les moteurs-clés de l'économie Malagasy, dont le tourisme, l'exploitation minière, la production de vanille et le textile ont été parmi les secteurs les plus touchés.

4.2 LES ATOUTS DU PAYS SONT MULTIPLES ET SON POTENTIEL DE CROISSANCE CONSIDÉRABLE



MADAGASCAR DISPOSE D'UN ESPACE PHYSIQUE ET NATUREL AVANTAGEUX

- Madagascar est doté de caractéristiques physiques et de ressources naturelles avantageuses. Avec une superficie de 587 000 km², elle est la cinquième plus grande île du monde, avec des terres cultivables qui s'élèvent à 8 millions d'hectares, soit 14% de la superficie totale du territoire. 31% de cette superficie cultivable, soit 2,6 millions d'hectares sont cultivés. Le pays développe un secteur d'élevage diversifié (bovin, porcin, caprin, ovin, avicole, piscicole). Son espace maritime s'étend sur 2 millions km² (ZEE et plateau continental) et lui donne accès à de vastes ressources halieutiques.
- Son environnement naturel est particulièrement riche. Le pays est classé parmi les hotspots de la biodiversité mondiale, avec plus de 80% des espèces végétales et animales endémiques, des richesses côtières de haute qualité le long de ses 5 700 kilomètres de côtes marines, une multitude de

paysages d'exception variés selon les régions, ainsi qu'un climat tropical, idéal pour le développement du tourisme.

- Madagascar dispose de ressources abondantes favorables à la production d'énergie hydroélectrique, éolienne et solaire. Le potentiel hydroélectrique seul, découlant d'une quarantaine de fleuves et de rivières d'une longueur totale d'environ 9 000 km est estimé à 7 800 MW, alors que les aménagements actuels ne totalisent que 200 MW.
- Sa localisation dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien, au large de l'Afrique de l'Est, bordant le canal de Mozambique, sur la route maritime entre l'Afrique du Sud et l'Asie du Sud-Est, dans les proximités du canal de Suez et du golfe persique, lui confère une position géostratégique favorable aux échanges internationaux.



MADAGASCAR DISPOSE D'UN IMPORTANT POTENTIEL HUMAIN ET CULTUREL

- Avec 50% de sa population de moins de 18 ans, Madagascar dispose d'une force vive sur laquelle capitaliser. La jeunesse de la population lui facilite l'apprentissage et l'acquisition des nouvelles technologies et compétences ainsi que le développement d'une économie moderne. La main d'oeuvre est réputée habile et ingénieuse, facile à former, avec un coût largement compétitif. Le capital humain dont le pays dispose représente une opportunité de taille pour l'essor des industries manufacturières à haute intensité de main d'oeuvre ainsi que des activités de services à distance (BPO, centres d'appel, etc.).
- Les valeurs fondamentales Malagasy, notamment les règles morales non écrites, la langue nationale, la culture du « Fihavanana » et de l'hospitalité sont promotrices d'une identité nationale et de la cohésion sociale, garantes du mieux-vivre ensemble. Les Malagasy disposent par ailleurs d'une facilité d'ouverture à toutes les cultures internationales et aux langues étrangères, ce qui favorise les échanges internationaux, le français étant la deuxième langue officielle. La diversité de la population et les richesses culturelles spécifiques à chaque Région constituent des



L'ÉCONOMIE NATIONALE CONSTITUE UNE BASE SOLIDE POUR ASSEOIR L'ÉMERGENCE

- L'économie malagasy est une économie libérale, diversifiée et résiliente, avec des pôles de croissance répartis sur tout le territoire : Nosy-Be et Sainte Marie avec le Tourisme, Région SAVA avec la vanille, Région Vakinankaratra avec l'agrobusiness, Toamasina avec le port, le Sud avec les mines, Antananarivo avec les industries et les services.
- Elle est intégrée au marché mondial, avec des positions de leader sur des marchés de niche : en effet, Madagascar est le premier producteur mondial de vanille, deuxième producteur de girofle et sixième producteur de cobalt.
- Des infrastructures aéroportuaires modernes (Nosy Be et Tana), un port international en cours d'extension pour devenir le plus grand de l'Océan Indien (Toamasina) ainsi qu'un réseau de télécommunications performant facilitent les échanges nationaux et internationaux.



UN CADRE MACROÉCONOMIQUE DE QUALITÉ

- Madagascar affiche une stabilité macroéconomique et financière. Le pays entretient des relations solides et durables avec les bailleurs de fonds dont le FMI, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, le Fonds Européen pour le Développement et bien d'autres qui lui ont historiquement accordé leur soutien.
- Comparé aux autres pays africains, le niveau d'endettement reste modéré et présente un profil favorable, avec une maturité longue et un taux d'intérêt moyen pondéré très faible, grâce notamment à la part importante des financements concessionnels.
- La politique monétaire mise en oeuvre a toujours permis de maintenir le taux d'inflation à un niveau modéré, procurant une faible volatilité du taux de change. Les réserves de change s'établissent à un niveau adéquat.
- Le système bancaire est sain et solide et contribue activement au financement de l'économie.
- Le taux de chômage demeure relativement faible en étant autour de 4,2% selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat.
- Un accès privilégié aux marchés internationaux, qui rend le pays attractif aux investissements directs étrangers
- Madagascar dispose d'un accès privilégié aux marchés européen et américain, notamment grâce à l'Accord de Partenariat Économique Intérimaire (APEI) signé en 2009 et à la réintégration du pays à l'African Growth Opportunity Act (AGOA) depuis 2014.
- Son adhésion à la COI, au COMESA, et à la SADC lui donne accès aux marchés régionaux, qui figurent parmi les plus dynamiques au monde, dans le cadre d'accords de libre-échange.
- Il bénéficie par ailleurs des dérogations prévues dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), dont il est membre depuis 1995, pour les Pays les Moins Avancés en faveur du développement de ses exportations.
- Madagascar entretient d'excellentes relations diplomatiques avec les grands pays et ensembles politiques, dont la France, l'Allemagne, l'Union Européenne, le Japon, la Chine, les États-Unis, l'Inde, la Russie, l'Afrique du Sud, et dispose à cet effet d'accords de coopération en soutien à son plan de développement.



LA PERCEPTION INTERNATIONALE DU PAYS S'AMÉLIORE

- Les actions et les efforts du pays pour l'industrialisation ont été reconnus en 2019 par l'Organisation des Nations Unies pour l'Industrialisation (ONU-INDI), à travers le trophée du « Champion de l'industrialisation » décerné au Président de la République.
- En 2020, la Banque Africaine de Développement a reconnu les efforts du pays pour lutter contre la malnutrition (Champion du combat pour la malnutrition pour le Président de la République).
- Madagascar est classé pour la première fois dans le Top 10 des pays africains (94ème mondial) dans le rapport Soft Power Index 2022 réalisé par le cabinet britannique Brand Finance spécialisé dans l'analyse des valeurs des marques. L'étude publiée annuellement se base sur une enquête d'opinion auprès des résidents de plus de 100 pays représentant tous les continents et régions du monde ainsi que sur l'avis des décideurs de gouvernements, institutions internationales, entreprises et ONGs.
- Madagascar s'est vu attribuer sa première notation de crédit international par l'agence Standard & Poor's en avril 2022, à un niveau de B- avec une perspective positive.

05.

Une stratégie concrète : au service de l'émergence

5.1 L'APPROCHE EMERGENTE : LE PROLONGEMENT DES 13 VELIRANO

Le PEM part de l'Initiative pour l'Émergence de Madagascar (IEM), et des « 13 Velirano » ou 13 engagements présidentiels formant l'ossature de la Politique Générale de l'Etat. Ce plan est également aligné avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et les accords internationaux destinés à faire face à la mondialisation des échanges régionaux et continentaux.

Rattraper le retard de développement accumulé sur les cinquante dernières années représente un défi de taille, qui requiert l'adoption d'une stratégie à la hauteur de nos ambitions. L'Etat doit à cet effet mettre en place un environnement des affaires favorable, se donner les moyens et se doter des outils permettant de générer la compétitivité à travers la mise en place des infrastructures, de la législation et des outils de gouvernance appropriés. Hisser Madagascar au rang des pays émergents d'ici 2038 est l'objectif premier de la présente démarche. Pour y arriver, le Plan Émergence Madagascar vise à atteindre trois (3) objectifs transformationnels :

- Le développement d'une économie multisectorielle, multipolaire, à travers la création de zones d'émergence basées sur l'exploitation des potentialités économiques spécifiques de chaque Région, notamment dans l'agriculture et les agro-industries, l'exploitation minière, l'économie bleue, le tourisme, le textile et les services digitaux, destinée à attirer les initiatives privées nationales et internationales ;
- Le déploiement d'infrastructures structurantes comme des routes, des aéroports et des ports, la construction de logements, et la réalisation d'investissements publics dans le cadre d'une politique des grands travaux ;
- La décentralisation pour confier aux collectivités locales la responsabilité du développement économique en leur donnant les ressources et les moyens pour l'assumer, favoriser la concurrence et la complémentarité interrégionale, facteurs déterminants pour le dynamisme intérieur et la compétitivité internationale, et instaurer une Administration moderne et performante, plus proche de la population.

Le peuple Malagasy a fait le choix de changer le cours de son histoire. La Grande Ile en a la possibilité avec la richesse de ses ressources naturelles et la jeunesse de sa population, en fondant sa stratégie de développement sur l'exploitation des atouts et des potentialités du pays et en relevant les défis identifiés.

L'État est conscient que l'émergence de Madagascar exigera des efforts importants, dont :

- Une profonde réforme des Institutions et de l'Administration Publique dans le sens de la responsabilisation et de la redevabilité à l'égard des citoyens pour une confiance mutuelle, basée dorénavant sur une gestion axée sur les résultats et la transparence, garant de la cohésion sociale ;
- Une justice sociale offrant à tous les citoyens l'accès aux services sociaux de base et protégeant les groupes vulnérables pour augmenter leur résilience face aux chocs et résorber les inégalités ;
- Une transformation spatiale du pays conjuguée avec la transformation structurelle de l'économie qui se traduira par le développement d'une économie multisectorielle dynamique et attractive, portée par des espaces d'émergence, lesquels seront fortement interconnectés au niveau national et largement intégrés au niveau international ;
- Une croissance soutenue et respectueuse de l'environnement pour asseoir le développement juste et équitable, inclusif et durable.

LES 13 VELIRANO SONT ORGANISÉS SUIVANT UN PIVOT CENTRAL ET 3 SOCLES



PIVOT GOUVERNANCE

- Velirano 1 : La paix et la sécurité, une priorité
- Velirano 3 : La lutte contre la corruption et le renforcement de la performance de l'Administration publique
- Velirano 12 : L'autonomie et la responsabilisation des collectivités territoriales décentralisées



SOCLE SOCIAL ET CAPITAL HUMAIN

- Velirano 4 : L'éducation pour tous
- Velirano 5 : La santé pour tous
- Velirano 6 : L'emploi décent pour tous
- Velirano 8 : L'appui aux femmes, aux jeunes et aux plus démunis pour une nation émergente
- Velirano 13 : Le sport et la culture pour la cohésion et la fierté nationale



SOCLE ÉCONOMIE ET CROISSANCE ACCÉLÉRÉ

- Velirano 2 : L'énergie et l'eau potable pour tous
- Velirano 7 : L'industrialisation de Madagascar et l'émergence économique
- Velirano 9 : L'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne
- Velirano 11 : La modernisation de Madagascar



SOCLE ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- Velirano 10 : La gestion durable des ressources naturelles

Les Velirano **au nombre de 13**, sont organisés suivant le pivot et les socles du PEM et intègrent les Objectifs de Développement Durables (ODD)

1 Paix et sécurité



- Renforcement de l'armée face à ses missions
- Amélioration de l'accessibilité à la justice
- Protection des institutions, des personnes et des biens par la Gendarmerie Nationale
- Soutien à la promotion de la démocratie
- Renforcement de la sécurité publique par la Police Nationale
- Amélioration et renforcement de la Gouvernance sécuritaire

2 L'énergie et l'eau potable pour tous



- Développement des infrastructures électriques et exploitation des ressources d'énergie locales existantes
- Alimentation en eau potable
- Accès à l'électricité à prix abordable pour le plus grand nombre
- Hygiène et assainissement

3 Lutte contre la corruption et renforcement de la performance de l'administration publique



- Lutte contre la corruption
- Amélioration de l'efficacité de l'Administration
- Réforme de la gestion des finances publiques
- Diplomatie économique au service de l'émergence

4 L'éducation pour tous



- Amélioration des taux de scolarisation et des conditions d'apprentissage dans l'éducation fondamentale et secondaire
- Repositionnement de l'enseignement supérieur
- Soutien à l'éducation non formelle
- Revalorisation de l'enseignement technique

5 La santé pour tous



- Santé de la mère, de l'enfant, des personnes en situation d'handicap et des personnes âgées
- Amélioration de l'offre de soins de qualité pour tous
- Couverture de Santé Universelle
- Programme National de Nutrition communautaire

6 L'emploi décent pour tous



- Mise en place d'un cadre juridique favorable à l'emploi décent
- Création d'emplois par la promotion de l'artisanat
- Formation professionnelle pour les besoins de l'émergence
- Création d'emplois par la promotion de l'entrepreneuriat

7 L'industrialisation de Madagascar et l'émergence économique



- Environnement des affaires et promotion des investissements
- Développement du secteur minier et pétrolier
- Développement du secteur tourisme
- Protection des consommateurs et assainissement du commerce intérieur
- Intégration régionale et promotion des exportations
- Création d'un tissu industriel dynamique et compétitif

8 L'appui aux femmes, aux jeunes et aux plus démunis pour une nation émergente



- Autonomisation des femmes
- Promotion de la jeunesse
- Lutte contre les violences basées sur le genre
- Renforcement de la protection sociale

9 L'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne



- Développement de l'agrobusiness intégrant les exploitations familiales
- Développement d'un élevage structuré vers le marché
- Développement des infrastructures de la pêche, de l'aquaculture et de valorisation des ressources halieutiques

10 La gestion durable des ressources naturelles



- Gestion durable des ressources naturelles, des paysages et reforestation intensive
- Prévention et gestion des risques et catastrophes

11 La modernisation de Madagascar



- Sécurisation foncière
- Aménagement et équipement des villes
- Développement des infrastructures des transports
- Développement de l'économie du numérique
- Construction de villes nouvelles et pôles urbains
- Construction de 50 000 logements en 5 ans

12 L'autonomie et responsabilisation des collectivités territoriales décentralisées



- Réformes institutionnelles et territoriales
- Territorialisation des politiques publiques
- Responsabilisation et autonomisation des CTD
- Participation citoyenne dans le choix de la politique locale et le contrôle citoyen
- Transfert de pouvoir, de compétences et délivrance de services publics locaux
- Réformes nécessaires au financement de la décentralisation

13 Le sport et la culture pour la cohésion et la fierté nationale



- Développement du sport émergent
- Promotion de la culture malagasy
- Promotion de l'information et de la communication pour un développement citoyen,

5.2 UNE STRATEGIE ARTICULEE AUTOUR D'UN PIVOT ET DE TROIS SOCLES THEMATIQUES

L'État adoptera une approche émergente articulée autour du renforcement d'un pivot central, la gouvernance, et de trois socles : le socle social et capital humain, le socle économie et croissance accélérée et le socle environnement et cadre de vie.

Aperçu de la stratégie émergente



Element central de l'approche émergente afin de promouvoir la **stabilité politique**, d'assurer la **sécurité et l'accès à la justice pour tous**, et de renforcer l'efficacité de l'administration et la **bonne gouvernance publique**

SOCLE SOCIAL ET CAPITAL HUMAIN



- **Amélioration des conditions de vie** via une **éducation de qualité pour tous**, en favorisant l'accès des filles au système éducatif, **l'accès universel aux services de santé et l'emploi décent pour tous**
- Développement d'une **cohésion sociale** et d'une **identité nationale forte** via la promotion des industries culturelles et sportives de haut niveau

SOCLE ÉCONOMIE ET CROISSANCE ACCÉLÉRÉ



- Mise en place de **législations et d'infrastructures aux standards internationaux** afin d'améliorer l'environnement des affaires
- Développement du secteur agricole et d'une économie de transformation industrielle, économie circulaire, économie bleue et de création de valeur
- **Valorisation du fort potentiel minier et développement de l'offre touristique** du pays pour en faire des leviers de l'émergence

SOCLE ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE



- Objectif d'une **croissance forte et durable**, conciliant l'émergence économique avec le **respect des normes environnementales**
- Préservation et valorisation des ressources naturelles et de la biodiversité du pays notamment via un programme massif de reforestation
- **Renforcement de la résilience** de la population face au **changement climatique**

5.2.1. Pivot gouvernance

Le pivot gouvernance constitue l'élément central de l'approche émergente. Le défi est d'assurer la stabilité politique, la décentralisation, la paix et la sécurité, l'Etat de droit, la défense des droits de l'homme, la proscription de la corruption, l'efficacité de l'administration et des institutions, la bonne gestion des finances publiques, éléments fondamentaux pour le développement de Madagascar. Le renforcement de la gouvernance améliorera les résultats et cristallisera les initiatives déjà entreprises en matière de réforme réglementaire institutionnelle.

Parmi les programmes clés du pivot gouvernance figurent :

- Le renforcement de la sécurité sur toute l'étendue du territoire en ville comme en brousse, la protection des personnes et des biens et la promotion de la stabilité politique ;
- L'accès à une justice équitable pour tous notamment par le développement de nouvelles infrastructures de justice pour une plus grande proximité avec la population et l'amélioration de la qualité du service public de la justice ;
- La lutte contre la corruption avec une tolérance zéro à tous les niveaux et dans tous les domaines ;

- Le renforcement de la bonne gouvernance à travers la gestion optimale des ressources de l'Etat ;
- L'amélioration de la performance de l'administration publique et l'allègement des procédures administratives autant que possible à travers notamment un programme de digitalisation de l'administration publique, pour donner plus de satisfaction aux usagers des services publics ;
- La décentralisation, afin d'assurer l'autonomie des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), pour un développement harmonieux et équilibré ;
- Le développement d'une éducation de qualité pour tous qui vise en premier lieu l'amélioration du taux de scolarisation. Il s'agit également de diminuer la déperdition scolaire afin d'accroître les effectifs des différents cycles d'enseignement, de renforcer les compétences des enseignants et d'orienter le système éducatif vers l'employabilité des jeunes diplômés notamment par la formation professionnelle. L'accès des filles au système éducatif sera particulièrement privilégié ;
- Le renforcement des capacités de prise en charge médicale sur toute l'étendue du territoire afin de permettre l'accès universel aux services de santé de base, à la santé de la reproduction et à la prise en charge des pathologies ayant un taux de létalité élevé, sachant que l'amélioration de la santé peut être source d'opportunités d'épargne, d'accumulation de capital et d'augmentation des rendements et des investissements dans l'éducation ;
- Le renforcement du programme national de planning familial pour maîtriser la croissance démographique et bénéficier du dividende démographique par l'évolution de la structure démographique ;

5.2.2. Socle social et capital humain

Afin d'atteindre l'émergence, la population malagasy doit être en bonne santé, bien nourrie, bien éduquée, compétente, fière de sa culture et tirer profit de ses valeurs. L'émergence doit ainsi se traduire également par une amélioration des conditions de vie, tout en intégrant les dimensions genre et le dividende démographique. Il faut également noter que le capital humain est un facteur clé de la croissance à long terme et de la réduction de la pauvreté.

Parmi les programmes-clés du socle social et capital humain figurent :

- L'instauration d'une justice sociale par l'emploi décent pour tous ;
- La promotion d'industries culturelles avec la création de musées, l'organisation des festivals culturels, d'événements artistiques et musicaux, ou encore la création de centres de lecture comme levier pour le développement d'une culture de l'émergence basée sur une identité nationale forte ;
- Le développement du sport de haut niveau pour promouvoir l'épanouissement de la jeunesse et renforcer la fierté nationale et la cohésion sociale. harmonieux et équilibré

5.2.3. Socle économie et croissance accélérée

L'émergence exige un taux de croissance élevé et soutenu sur le long terme. L'exploitation des atouts du pays et la promotion des secteurs porteurs que sont l'agrobusiness, le tourisme, les activités extractives, la transformation industrielle et les secteurs des services numériques doivent former la base de la stratégie économique. Le renforcement du secteur privé et la promotion des investissements sont également requis et dans ce cadre, l'Etat mettra en

oeuvre toutes les mesures pour ancrer la confiance entre les institutions et le cadre des affaires.

Parmi les programmes clés du socle économie et croissance accélérée figurent :

- L'amélioration de l'environnement des affaires, pour rendre le pays plus attractif aux investisseurs à travers la mise en place de législations adéquates, telles que la loi sur les PPP ou la nouvelle loi sur les investissements, et la construction d'infrastructures aux standards internationaux ;
- Le développement de l'accès au foncier, à l'eau et à l'énergie, ainsi que le renforcement de la qualité et de la compétitivité des services de support (transport, logistique, finances), lesquels contribueront à une restructuration du secteur productif de l'économie Malagasy ;
- L'émergence d'un secteur agricole moderne, indispensable à l'autosuffisance alimentaire, à la lutte contre la pauvreté et au développement des exportations ;
- Le développement du secteur industriel en passant d'une économie de comptoir à une économie de transformation industrielle et de création de valeur ;

- Le développement d'une économie numérique à travers l'inclusion financière, la promotion du commerce électronique, les IT-BPO (technologies de l'information et sous-traitance dans le secteur informatique) soutenue par la couverture nationale des réseaux de télécommunications chemin d'accès vers une économie modernisée ;
- La valorisation du potentiel minier et pétrolier pour en faire l'un des leviers de l'émergence de Madagascar par ses retombées ;
- La promotion de la destination Madagascar et la diversification de l'offre touristique du pays afin de permettre d'augmenter son impact positif sur l'économie nationale.les domaines ;

5.2.3. Socle environnement et cadre de vie

Protéger l'environnement, préserver la biodiversité, lutter contre le changement climatique et se préserver contre les risques et catastrophes naturelles est nécessaire afin que la population malagasy puisse disposer d'un meilleur cadre de vie, participer et tirer profit de la croissance. Il faudra ainsi inverser le rythme d'épuisement du capital naturel renouvelable et non renouvelable sachant

que l'utilisation et la reconstitution du capital naturel sont parmi les principaux moteurs du développement. Il s'agira en conséquence de convertir ces ressources naturelles abondantes en une accumulation de capital humain et physique susceptible de stimuler la croissance et permettre la réduction de la pauvreté.

Parmi les programmes clés du socle environnement et cadre de vie figurent :

- La préservation et la valorisation des ressources naturelles et de la biodiversité du pays, notamment via un programme massif de reforestation ;
- La conciliation de l'émergence économique avec le respect des normes et exigences environnementales ;
- Le renforcement de la résilience de la population face aux effets du changement climatique, notamment grâce à la montée en charge des capacités de gestion des risques et des catastrophes aux niveaux national, provincial et communal.



06.

Des projets phares pour faire de l'émergence une réalité

Le PEM comprend des projets phares dont la réalisation et les impacts contribueront directement à tirer la croissance sur le long terme, notamment grâce à leur synergie en matière de création de richesses et d'emplois.

Sélection indicative de projets phares du PEM par socle



Assurer la sécurité, la décentralisation, l'état de droit, la défense des droits de l'homme, la proscription de la corruption, l'efficacité de l'administration, et la bonne gestion des finances.



CAPITAL SOCIAL ET HUMAIN

- Construction d'EPP, CEG et Lycée
- Construction de campus Universitaires de références
- Programme national de planning familial
- Construction de la cité de la santé
- Construction de l'Académie Nationale de Sport de haut niveau
- Construction du pipeline Efoho



ÉCONOMIE ET CROISSANCE ACCÉLÉRÉ

- Construction de 10 000km de route en 7ans
- Autosuffisance alimentaire, notamment en riz
- Usines de production de matériaux, pharmaceutiques, alimentaires et de bioéthanol
- Exploitation du gaz, mines aurifères
- Exploitation touristique des parcs nationaux



ENVIRONNEMENT ET CONDITIONS DE VIE

- Construction d'une nouvelle ville Tana-Masoandro
- Implantation de parcs solaires dans tous les districts
- Distribution de kits scolaires
- Vulgarisation du bioéthanol et des réchaud clean cooking
- Accélération du déploiement des Branchements Mora

Les projets prioritaires structurés dans les programmes en liaison avec le Velirano auxquels convergeront les investissements publics et les appuis de nos partenaires techniques soutiendront cette croissance.

Enfin, d'autres projets à financer par les investissements publics ou privés s'ajouteront aux projets phares et projets prioritaires pour créer les conditions d'une accélération significative de la croissance pour qu'elle soit soutenue, inclusive et durable à même de réduire la pauvreté dans les années à venir.

→ DÉVELOPPEMENT DES
INFRASTRUCTURES
DE LIAISON

260km | Autoroute à 4 voies
Antananarivo - Toamasina



990km | Route ferroviaire
vers la vallée des mines



Extension du port de Tuléar



→ DÉVELOPPEMENT
URBAIN

Développement de la nouvelle ville
"Tanamasoandro" de 477Ha (Phase1)



Logements de moyen standing (9 000
appartements - 600 buildings)



15 000 610 logements en modèle Duplex
et en modèle extensible



→ DÉVELOPPEMENT
INDUSTRIEL

Mise en place d'usines sucrières



Cimenterie



Zone d'Emergence Spéciale de Taolagnaro
de 400Ha et Andrakaka Antsiranana 260Ha



→ AUGMENTATION
DE PRODUCTION
ENERGÉTIQUES

Aménagement de la centrale hydroélectrique Antetetzambato 140MW



Construction d'une centrale solaire RIA d'une puissance de 320 MW



Autoroute de l'énergie de Madagascar



→ DÉVELOPPEMENT
DE L'INDUSTRIE
EXTRACTIVE

Exploitation industrielle des gisements aurifères industriels, Projet Dabolava



Implantation de grands projets pétroliers onshore Tsimororo



Exploitation d'ilménite de Ranobe (960 000 T/an)



→ DÉVELOPPEMENT
DU SECTEUR
TOURISTIQUE

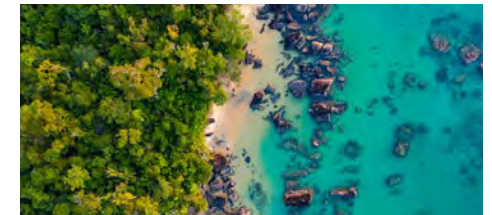
Construction d'ecolodge sur différents sites à forte potentiel écotouristique



Aménagement de ports de plaisance sur Antsiranana, Nosy be, Taolagnaro



Développement des gammes de croisières fluviale et maritime



→ DÉVELOPPEMENT DU
SECTEUR PRIMAIRE

Développement de la riziculture. Doubler
le rendement moyen pour l'autosuffisance



Implantation de 14 complexes de pêche



Développement de l'élevage structuré et
orienté vers le marché



→ VALORISATION DU
CAPITAL HUMAIN

Construction de 102 hôpitaux
Manarapenitra au niveau des districts/régions



Mobilisation des ressources en eau de la
rivière de Efaho



Développement de nouveaux campus
universitaires à travers le pays



→ DÉVELOPPEMENT
DE L'ÉCONOMIE
NUMÉRIQUE

Education numérique et inclusion
financière



Promotion de l'écosystème et de
l'économie numériques



Education financière



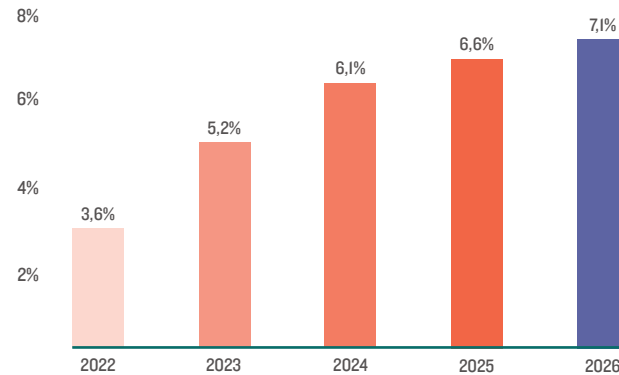
07.

Un impact économique et social qui doit bénéficier à tous

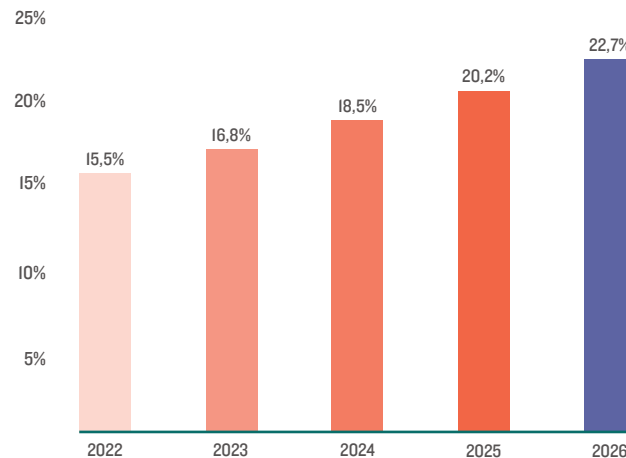
CADRAGE MACROECONOMIQUE DE COURT ET MOYEN TERMES

Pour soutenir les ambitions du PEM, Madagascar pourra compter sur un rapide rattrapage de son économie, malgré les chocs économiques internationaux récents et les événements climatiques que le pays a subi. La croissance réelle devrait passer de 4.4% en 2021 à 3.6% en 2022 et 5.2% en 2023, avant d'atteindre 7.1% en 2026. Le PIB nominal devrait augmenter de 14.6Mds\$ en 2021 à 15.5Mds\$ en 2022 et 16.8Mds\$ en 2023, avant d'atteindre 22.7Mds\$ en 2026.

Croissance réelle (% , 2022-2026)



PIB nominal (Mds\$, 2022-2026)



Ce rattrapage repose sur le dynamisme de secteurs-clés pour Madagascar, qui ont permis d'excellentes performances de ses exportations au premier semestre 2022.

Sur cette période, les exportations ont connu une hausse de 73.3% par rapport au premier semestre 2021. Quant aux importations, leur hausse a été de 33.8% pour la même période. Le solde de la balance commerciale au premier semestre 2022 a été de -1.5% du PIB contre -3.6% à la même période en 2021.

Secteur agricole et extractif

- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MinAE) a estimé la production de riz à 4.4 millions de tonnes en 2021. Malgré les 5 cyclones qui ont frappés Madagascar durant le premier trimestre 2022, la production rizicole devrait augmenter de 9.5% pour atteindre 4.8 millions de tonnes.
- Avec la réhabilitation et l'aménagement des périmètres agricoles et la vulgarisation de technique de culture améliorée (notamment le P-dipping), le MinAE projette que la production de riz en 2023 atteindrait 5.3 millions de tonnes.
- Pour les produits de rente, les exportations de vanille ont connu une hausse de 38.9% en valeur et de 39.2% en volume (en glissement annuel entre S1 2021 et S1 2022). Celles de girofle ont triplé de valeur et plus que doublé en volume.
- Concernant les produits miniers, le volume des exportations au premier semestre 2022 a cru de 121% pour le nickel, 223.4% pour le cobalt et de 35% pour le graphite.

Secteur industriel

- L'industrie textile malgache a également affiché de bonnes performances avec une hausse de 24% du volume des exportations au premier semestre 2022 (glissement annuel).
- Plus généralement, les exportations des entreprises de zone franche ont connu une hausse de 19.3% en valeur et 11.9% en volume, au premier semestre 2022.

Secteur touristique

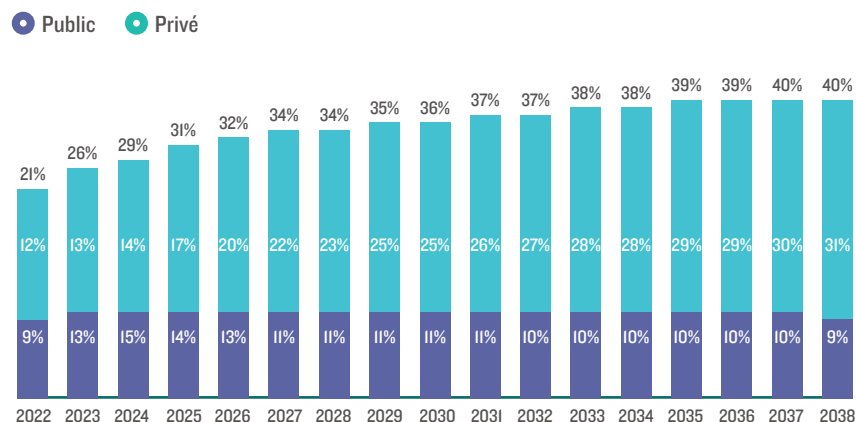
- Avec la réouverture des frontières, la levée des restrictions sanitaires, et la reprise des vols internationaux, le secteur touristique malgache a repris ses activités. En outre, sur le plan de la sécurité sanitaire, Madagascar a obtenu le label « Safe Travel Stamp » octroyé par le Conseil Mondial du Voyage et du Tourisme depuis septembre 2021, suite à une évaluation positive des protocoles d'hygiène appliqués aux métiers du tourisme.
- Selon le Ministère du Tourisme, 31 689 touristes sont venus à Madagascar en 2021. Au premier semestre 2022, on compte 71 289 arrivées internationales.
- En 2023, Madagascar accueillera les 11èmes Jeux des Iles de l'Océan Indien. En 1990 et 2007, Madagascar avait déjà accueilli ces Jeux. Ainsi, en 2007, le nombre de touristes a augmenté de 10.4% et les recettes touristiques ont bondi de 33%.

CADRAGE MACRO ECONOMIQUE DE LONG TERME À HORIZON 2038

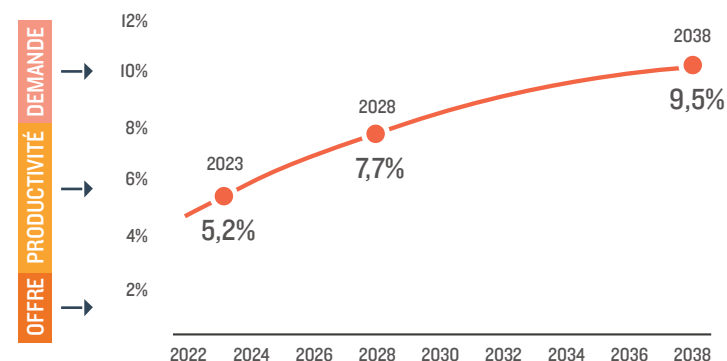
Le PEM a pour vocation de mettre résolument le pays sur le chemin de l'émergence à horizon 2038, et de rompre avec les retards de développement accumulés par Madagascar sur les dernières décennies.

La mise en œuvre du PEM permettra une accélération progressive de la croissance réelle, de 5.2% projeté pour 2023 à 7.7% en 2028, et 9.5% à horizon 2038.

Investissements (en % du PIB, 2022-2038)



Croissance économique (en %, 2022-2038)



7.2 UNE CROISSANCE MULTI-SECTORIELLE, ALIMENTEE PAR LES INVESTISSEMENTS DANS LES PROJETS PHARES

Le développement de l'économie connaîtra une première phase au cours de laquelle, le taux de croissance du secteur industriel, du fait des branches extractives, construction et énergie, dépassera fortement celui des secteurs primaire et tertiaire. Cette phase correspondra à une phase de construction d'infrastructures et d'investissement dans les industries de transformation. Elle sera accompagnée par une relance du secteur agricole et mènera vers une transformation de la structure du PIB, où la part du secteur industriel dans l'économie nationale devrait dépasser celle du secteur agricole.

La deuxième phase du PEM correspondra à une intensification de la production et des échanges commerciaux, fortement facilitée par les investissements réalisés au cours de la phase précédente. Au cours de la période, les travaux de déploiement d'infrastructures structurantes et d'investissement dans le secteur industriel seront poursuivis.

La troisième phase du plan, caractérisée par une croissance élevée, sera alimentée par le dynamisme du secteur tertiaire qui jouera un rôle moteur dans une économie moderne, compétitive et fortement intégrée au commerce international.

3 Phases

PHASE 1

CONSTRUCTION
INFRASTRUCTURES ET
INVESTISSEMENTS DANS LES
INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

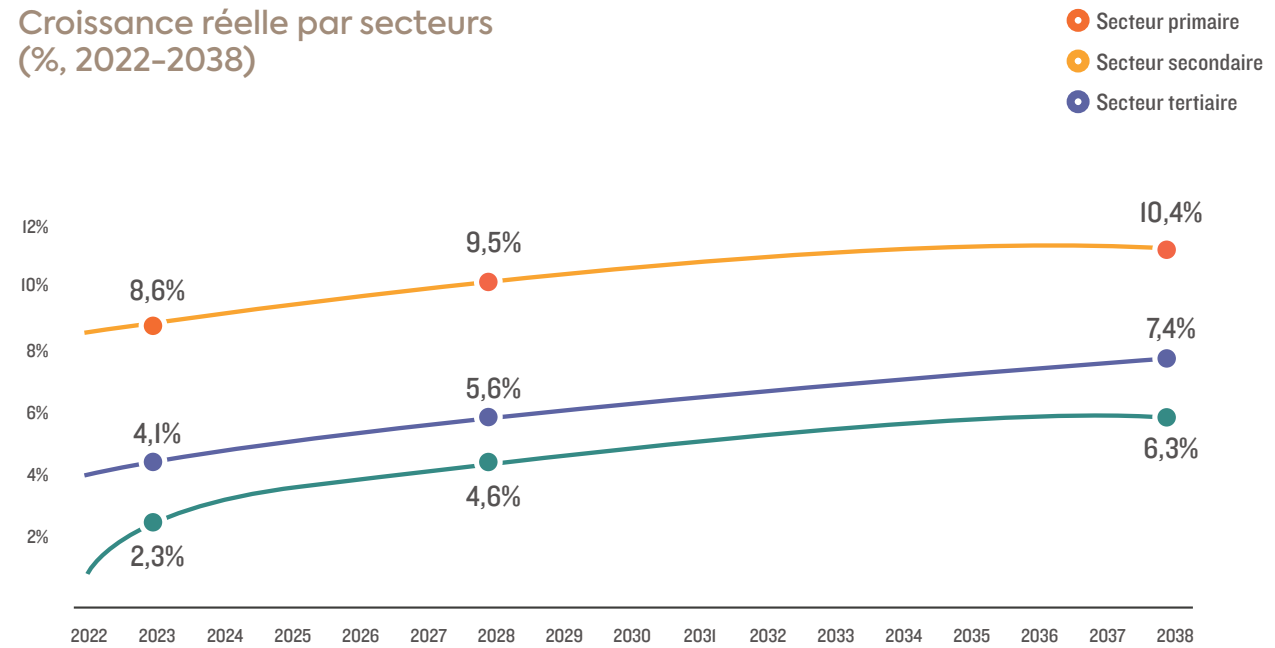
PHASE 2

INTENSIFICATION DE LA
PRODUCTION ET DES ÉCHANGES
COMMERCIAUX

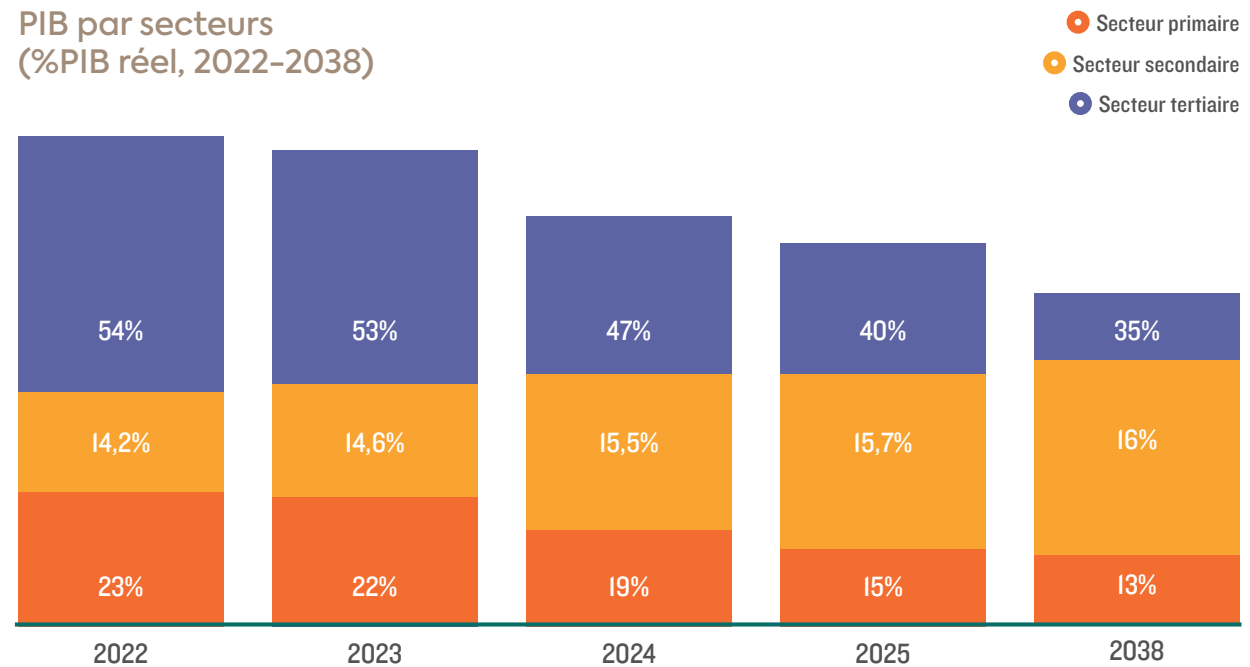
PHASE 3

DYNAMISATION DU SECTEUR
TERTIAIRE, PARTICULIÈREMENT
GRÂCE AU DÉVELOPPEMENT DE
L'INDUSTRIE DE SERVICES

Croissance réelle par secteurs
(%, 2022-2038)



PIB par secteurs
(% PIB réel, 2022-2038)

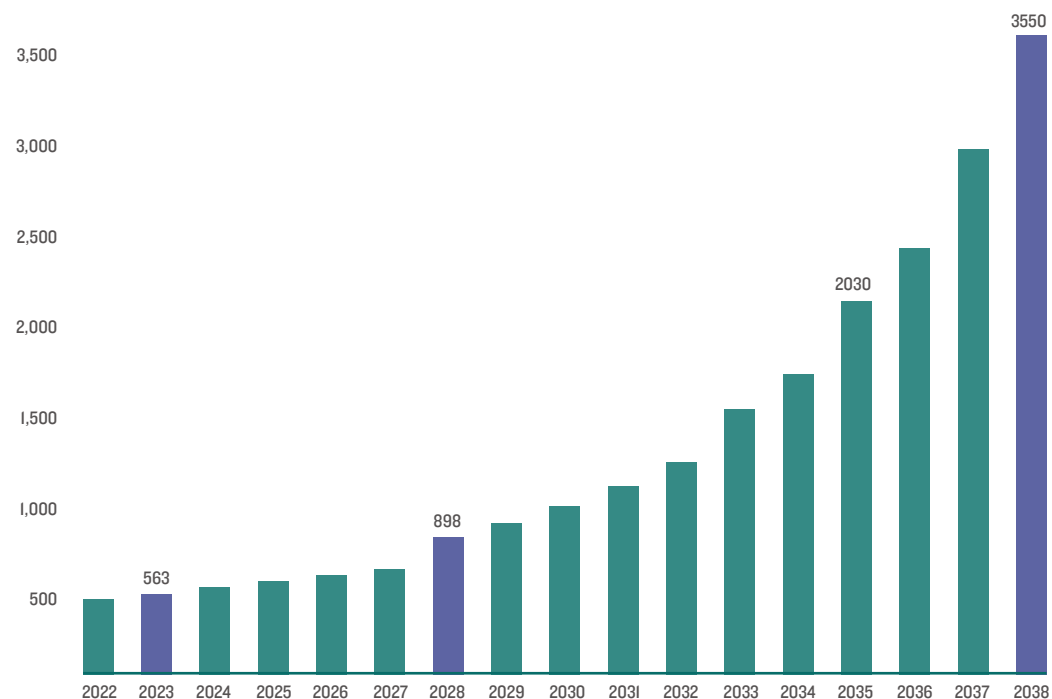


7.3 UNE CROISSANCE INCLUSIVE, PROFITANT A L'ENSEMBLE DES CITOYENS MALAGASY

L'émergence de Madagascar devra profiter à l'ensemble des citoyens malagasy, et répondre à leurs aspirations de prospérité et de bien-être. A ce titre, le déploiement du PEM s'accompagnera de l'augmentation du PIB par habitant, qui sera multiplié par près de 6, passant de 520 USD en 2021 à 3550 USD en 2038.

Le déploiement des projets au service des objectifs de développement permettra en outre l'amélioration des indicateurs de développement. L'Indice du développement Humain passera ainsi de 0,50 à 0,58 et le taux de pauvreté de 78,8% à 38,0% entre 2021 et 2038.

PIB par habitant (\$, 2022-2038)



08.

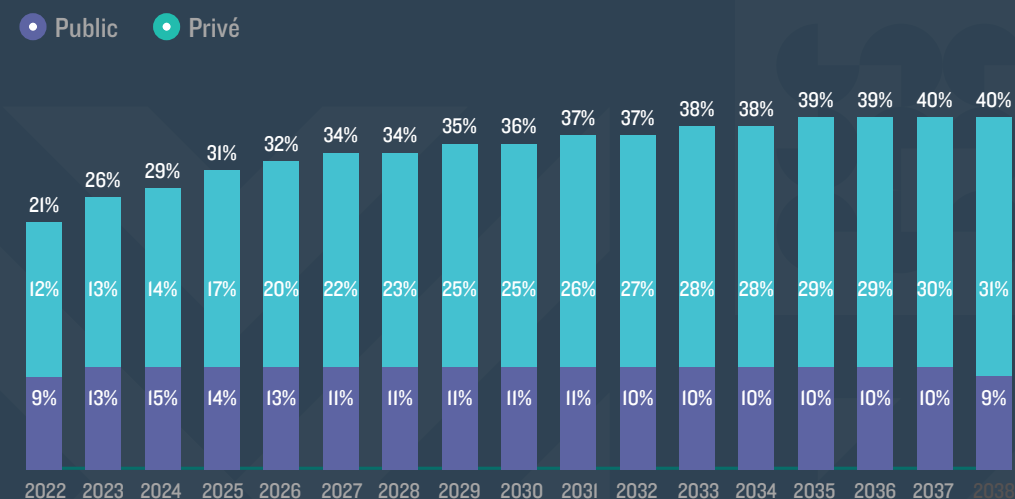
Une stratégie de mobilisation de ressources requerant l'appui de l'ensemble des partenaires

8.1 DES EFFORTS SIGNIFICATIFS D'INVESTISSEMENT REQUIS POUR LE DEPLOIEMENT DES PROJETS DU PEM

Le PEM s'accompagne de besoins d'investissement importants, et suppose la mise en place d'une stratégie de mobilisation de ressources bénéficiant de l'appui de l'ensemble des partenaires de Madagascar. En valeur nominale, les investissements bruts passeront de 3,2 milliards USD en 2021 à 48,3 milliards USD en 2038.

Si l'appui de l'Etat sera essentiel pour lancer le PEM, sa part dans le financement se réduira progressivement au profit de l'investissement privé porté par la hausse des Investissements Directs à l'Etranger et de l'épargne nationale.

Investissement
(en % PIB, 2022-2038)



8.2 UNE STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES IMPLIQUANT L'ETAT ET L'ENSEMBLE DE SES PARTENAIRES

8.2.1 Une gestion rationalisée des finances publiques

La gestion des finances publiques est au cœur de la stratégie de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre du PEM.

Le développement de la stratégie d'endettement du pays

- Avec un niveau d'endettement contenu comparé à ses pairs et un risque de surendettement modéré selon le Fonds Monétaire International, Madagascar a la possibilité d'utiliser le levier de la dette de manière prudente pour financer la relance économique et soutenir son émergence. Madagascar entend privilégier les opportunités de financement à taux concessionnels et diversifier ses sources de financement au niveau international dans ce contexte, conformément aux recommandations de sa Stratégie de Gestion de la Dette au Moyen-Terme.
- Pour certains projets d'infrastructures sociales ou économiques, ou encore pour les projets de développement de services sociaux, des mécanismes de financement mixtes (gouvernement, institutions internationales, entreprises privées nationales et internationales, ONG, philanthropies, communautés, ...) seront promus. De tels modes de financement ont l'avantage de favoriser l'interaction entre les acteurs de développement et d'améliorer les performances des projets, en termes de résultats.
- Des techniques de titrisation seront explorées pour lever des fonds tout en respectant les principes prudentiels clés afin d'éviter tout risque systémique.
- Madagascar continuera par ailleurs à mettre à jour sa Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme et à la publier de manière régulière, conformément à sa pratique historique. Le Comité technique de la Dette, chargé du pilotage de la stratégie améliorée d'endettement, assumera sa pleine responsabilité.

L'optimisation de la gestion des dépenses publiques

- L'Administration misera sur l'amélioration du système de contrôle, notamment grâce à une augmentation du taux de couverture des contrôles de la matérialité des dépenses à posteriori, le renforcement des compétences techniques des acteurs budgétaires en termes de programmation et d'exécution budgétaire dans le cadre d'une gestion axée sur les résultats.
- Parmi les réformes clés figureront également le déploiement du système de gestion des ressources humaines de l'État « AUGURE 2 » au niveau des 23 régions, l'assainissement de la base de données des pensionnés, la digitalisation du traitement administratif et du paiement (E-poketra) des pensions, le renforcement de capacités en matière de marchés publics des acteurs de la commande publique auprès des Services Techniques Déconcentrés (STD), Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), et de différentes entités de l'Etat, ou encore l'organisation de Conférences Budgétaires Régionales (CBR) et de séances d'information sur la transparence budgétaire et la participation citoyenne.

L'adoption d'une nouvelle stratégie fiscale

- Madagascar s'est fixé comme défi d'augmenter ses recettes fiscales à travers une nouvelle stratégie qui consiste notamment à étendre l'assiette fiscale par l'intégration du secteur informel dans le secteur formel, essentiellement par la voie de la sensibilisation, du renforcement de l'identification des contribuables, la digitalisation des services et la promotion des investissements via une transparence fiscale et une politique fiscale prévisible et stable d'une part, et à stimuler la consommation via une amélioration du pouvoir d'achat des salariés permettant d'accroître la consommation et les taxes y afférentes d'autre part.
- Madagascar prévoit aussi de renforcer le dispositif de recouvrement fiscal, en particulier, le système de collecte des taxes indirectes, et d'améliorer la communication entre l'Administration fiscale et les contribuables via une transparence accrue dans les règles et procédures fiscales, la clarification du calcul des impôts et taxes, un changement de l'image de l'Administration fiscale, qui doit pouvoir refléter la volonté d'accompagner les contribuables pour qu'ils ressentent leurs devoir citoyen en matière de contribution fiscale.
- La stratégie fiscale entend également bannir la corruption à travers notamment l'extension de la digitalisation des déclarations fiscales et des paiements jusqu'aux centres fiscaux, ou encore une obligation pour les contribuables de porter plainte à l'encontre des agents fiscaux en cas d'incitation à la corruption, et inversement.

L'adoption d'une nouvelle stratégie douanière

La douane a défini un plan de réformes destiné à optimiser les performances douanières. La stratégie se concentre plus particulièrement sur :

- L'amélioration des recettes douanières par le soutien à l'industrialisation avec un dialogue public-privé accru, l'amélioration de la capacité de recouvrement de ces recettes et l'optimisation de leur collecte, la diminution significative des fraudes et irrégularités commises dans le cadre des régimes de suspension et d'exonération, l'amélioration de la capacité de la Direction Générale des Douanes à cibler et réprimer la fraude organisée et la contrebande
- La facilitation des échanges commerciaux et transfrontaliers à travers en particulier une transparence et un partenariat accru avec le secteur privé
- La baisse du délai de dédouanement avec la mise en place d'une Procédure Accélérée de Dédouanement (PAD), suivie d'une surveillance ou d'un contrôle à posteriori, la dématérialisation du processus de dédouanement et de paiement des droits et la modernisation des dispositifs en place, ce qui permettra notamment l'éradication de la lourdeur des procédures
- L'amélioration de l'image de la douane, qui doit être perçue comme un « partenaire des acteurs économiques. »
- La stimulation du secteur économique par l'incitation à l'investissement et l'entrepreneuriat, en lien avec les autres administrations publiques, en portant notamment une attention particulière sur le respect de l'éthique douanière et la lutte contre la corruption.

La mutualisation des actifs de l'Etat

La création d'un fonds souverain va permettre à l'État de mobiliser les ressources issues de ses réserves financières et de valoriser ses ressources naturelles extrabudgétaires pour structurer l'économie, en finançant des projets de développement stratégiques et prioritaires, rentables et créateurs d'emplois, initiés pour la réalisation de l'émergence.

8.2.2 Une stratégie d'attraction des investissements privés

L'État mise sur une meilleure mobilisation des investissements privés, indispensables à la croissance économique, comme moteur de l'émergence. La stratégie de promotion des investissements privés définie dans ce contexte se base sur un ensemble de leviers législatifs et réglementaires, institutionnel et opérationnels.

Des leviers législatifs et réglementaires

- La réforme de la loi sur les investissements, constitue un signal fort à l'endroit des investisseurs avec la consécration des principes d'égalité de traitement, de traitement juste et équitable, du « responsible business conduct ».
- La clarification, la facilitation et la transparence des procédures relatives à l'accès au foncier (à travers un bail emphytéotique ou d'autres mécanismes de mise à disposition du foncier) ;
- L'amélioration des textes sectoriels et transversaux (notamment le Code minier, le Code du Tourisme, ou le Code du travail) ;
- La mise en place et l'harmonisation des textes sur les zones d'investissement avec la Loi sur les Zones Économiques Spéciales (ZES), la Loi sur les Zones d'Investissements Agricoles (ZIA) et la Loi sur les Zones et Entreprises Franches (ZEF) ;
- La mise en place d'Accords de protection des investissements et de Traités de non double imposition avec les pays partenaires cibles.

Des leviers institutionnels

- Le renforcement de l'ancrage institutionnel et du positionnement stratégique et politique de l'Economic Development Board of Madagascar au sein de l'État en tant qu'agence nationale de promotion des investissements ;
- L'accélération de la mise en œuvre coordonnée du Plan d'actions des réformes liées au climat des affaires, accompagné d'un cadre de suivi-évaluation d'impacts ;
- L'harmonisation des textes légaux et réglementaires touchant les investissements privés ;
- Le renforcement et la dynamisation du Dialogue Public-Privé (DPP) ;
- L'instauration d'un mécanisme de coordination des actions de promotion des investissements entre l'EDBM, les ministères sectoriels, les organismes étatiques spécialisés, les ambassades, les consulats et les bureaux de représentation agréés de Madagascar à l'étranger ;
- La mise en place d'un comité d'investissement multipartite dont la mission est d'accompagner la mise en œuvre des projets d'investissements considérés comme stratégiques ;
- La mise en place d'un mécanisme pérenne de financement de la promotion des investissements.

Des leviers opérationnels

- La digitalisation et la facilitation des procédures à tous les niveaux de l'Administration avec notamment, l'instauration du « paperless » et du principe du « once-only » afin de ne collecter qu'une fois les informations concernant un investisseur ou une entreprise et de mettre ces informations à la disposition de tout organisme public qui pourrait en avoir besoin sans que ces derniers aient à les demander auprès des concernés ;
- L'extension de la présence de l'EDBM sur tout le territoire, l'extension de ses services à la réalisation de toutes les procédures et formalités administratives des entreprises, y compris relatives aux activités réglementées, auprès du Guichet Unique, et le renforcement de ses capacités en matière de soutien et de suivi à l'installation, au développement et à l'expansion des entreprises ;
- Le renforcement du dispositif de diplomatie économique et le déploiement de campagnes de communication pour véhiculer l'image de Madagascar comme une destination pour les investissements, et l'organisation de roadshow aux niveaux national et international.

8.2.3 La promotion des partenariats publics-privés

L'État vise à promouvoir les Partenariats Public Privé (PPP) comme source complémentaire pour faire face aux besoins de financement du PEM, afin de tenir compte des contraintes liées aux ressources publiques et à l'espace budgétaire. La République de Madagascar s'est ainsi dotée d'un cadre juridique et institutionnel adéquat, avec l'adoption de la loi sur le Partenariat Public Privé (la Loi PPP) et de ses décrets d'application. Afin de promouvoir les PPP, les axes stratégiques prioritaires identifiés sont :

- L'intégration de la gestion des PPP dans la procédure de programmation et d'exécution des investissements et de contrôle des risques financiers et budgétaires, en lien avec les priorités stratégiques du gouvernement ;
- La revue du cadre légal et institutionnel en vue d'alléger les procédures de passation des contrats et d'anticiper les demandes de PPP dans la mise en œuvre du PEM et conformément aux orientations du Gouvernement ;

Gestion des finances publiques

Développement de la stratégie d'endettement public

- Gestion des dépenses publiques
- Nouvelle stratégie fiscale
- Nouvelle stratégie douanière
- Mutualisation des actifs de l'État

Promotion des investissements privés

- Leviers législatifs
- Leviers institutionnels
- Leviers opérationnels

Promotion des partenariats public privé

09.

Une dispositif de pilotage robuste et transparent

9.1 UN DIALOGUE CONTINU AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES

Pour assurer la mise en œuvre du PEM et de la stratégie de développement à moyen et long terme, il est nécessaire d'organiser des processus de concertation, séparés mais complémentaires, à travers un processus de coordination intersectorielle pour assurer la cohérence des politiques publiques et améliorer l'efficacité de l'action publique.

- Un processus de dialogue public-privé pour assurer un développement économique soutenu à travers une concertation entre le secteur public et le secteur privé.

- Un processus de dialogue avec les PTF pour marquer le dialogue permanent et le respect des engagements.
- Un processus de dialogue avec les OSC pour améliorer la connaissance qu'a le public de l'action du Gouvernement et pour instaurer la confiance à l'égard de l'action publique, tout en préconisant l'inclusion, la concertation et la participation de la société civile dans les sphères de prise de décision.

9.2 UN PILOTAGE INSTITUTIONNEL ROBUSTE, TOURNE VERS LES RESULTATS

9.2.1 Une gestion institutionnelle claire

Le dispositif de pilotage de la mise en œuvre du PEM est articulé autour de la Présidence de la République, de la Primature, des Ministères et des Régions.

Le dispositif de pilotage a plusieurs missions:

- Assurer la mise en œuvre effective du PEM ;
- Suivre dans quelle mesure les résultats escomptés ont été atteints, expliquer les écarts de réalisation et identifier les contraintes et blocages de mise en œuvre ;
- Assurer que la mise en œuvre est conforme aux effets et impacts attendus ;
- Procéder à une analyse critique de la mise en œuvre pour proposer de nouveaux réajustements et réorientations.

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Organe de pilotage de la mise en œuvre du PEM

- Président de la République
- Premier Ministre
- Membres du gouvernement

PRIMATURE

Groupe de dialogue stratégique

- Membres du gouvernement
- Partenaires Techniques et financiers
- Société Civile
- Secteur Privé

Secrétariat Technique

- Organe de coordination sectorielle

MINISTÈRES

Comités Sectoriels et Thématiques

- Premier Ministre
- Ministres
- Société Civile
- Secteur Privé
- Partenaires Techniques et financiers

RÉGIONS

Comités Régionaux

- Gouverneur
- Membres de la Plateforme Régionale du PEM

9.2.2 Un nouveau mode de gouvernance du secteur public

- Un nouveau mode de gouvernance marqué par la célérité, la rapidité d'exécution et l'intégrité, conjuguées avec le respect de la légalité, sera instauré pour impulser le redressement du pays.
- L'émergence administrative se fera par une démarche participative et collaborative des acteurs de la vie publique.
- Les agents de l'Etat seront initiés à la gestion de la qualité et les institutions publiques seront dotées d'équipements adéquats pour des services de qualité.
- Un référentiel qualité, qui spécifie les standards

9.2.3 Un dispositif de planification renforcé

La mise en œuvre du PEM s'appuie sur un éventail d'instruments de planification, notamment :

- Des politiques, stratégies et plans sectoriels ambitieux, réalisables et réalistes basés sur les orientations générales soulignées dans le PEM;
- Un recensement des priorités annuelles sur la base de la déclaration de Politique générale de l'Etat en début de chaque année ;
- Des plans annuels sectoriels et régionaux traduisant les priorités à court terme définies dans la Politique générale de l'Etat annoncé en début d'année;
- Un Plan de Mise Oeuvre (PMO) régionalisé qui détermine les activités, les responsabilités, les capacités et les ressources nécessaires avec leur répartition dans le temps et qui consolide les priorités soulignées dans les plans sectoriels et les plans régionaux, sera mise en place dans tous les secteurs et au sein de toutes les collectivités décentralisées (provinces, régions) ;

de qualité à respecter et les normes essentielles (normes de sécurité, normes anticycloniques, normes environnementales, normes sanitaires...), sera mis en place au sein de chaque institution.

- Des normes ou standards seront définies en matière de gestion (mode d'organisation des tâches...), de procédures (nombre d'étapes, délais, ...) et de biens et services fournis aux usagers (spécification basée sur les attentes des usagers...).
- La pratique de l'évaluation de la satisfaction des usagers sera généralisée.

- Les plans régionaux à moyen terme, déclinaison des orientations générales du PEM au niveau des Régions, avec plan de mise en œuvre et une budgétisation annuelle ;
- Les procédures d'intégration des priorités régionales dans les plans sectoriels préparés par les ministères ;
- Un Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) estimant les ressources et décrivant leur allocation entre les programmes prioritaires ;
- Un cadre budgétaire annuel traduisant le financement les activités soulignées dans les plans annuels ;
- Une ligne de financement régulier, destinée à appuyer les processus de planification dans tous les secteurs et au sein de toutes les collectivités décentralisées (provinces, régions).

9.2.4 Une culture du résultat

L'opérationnalisation du Système National Intégré de Suivi-Évaluation (SNISE) sera renforcée. Une politique nationale de l'évaluation sera mise en place, avec pour objectifs de :

- Amener les gestionnaires du secteur public à se familiariser avec ce système de planification et, en particulier, avec l'évaluation axée sur les résultats ;
- Promouvoir l'évaluation axée sur les résultats en adoptant les outils et les méthodes y afférents, ainsi qu'en développant les capacités humaines et institutionnelles nécessaires ;
- Développer le réflexe d'utilisation des résultats d'évaluation en vue de mettre à jour les politiques et améliorer les performances des programmes de développement.
- Cette politique s'appuiera notamment sur le développement de compétences en matière de planification axée vers les résultats au sein de toutes les institutions publiques, l'adoption de dispositions assurant une pleine participation des citoyens dans l'identification des résultats les concernant ou la promotion de démarches visant l'exploitation des données relatives à la satisfaction des usagers pour ajuster le contenu des programmes nationaux, régionaux ou sectoriel

10.

Un système de suivi, d'évaluation et de contrôle rigoureux

10.1 DES MECANISMES DE TRANSPARENCE, DE REDEVABILITE ET DE PARTICIPATION CITOYENNE

- La mise en œuvre du PEM s'appuiera sur une politique nationale de la transparence davantage axée sur la primauté de la transparence démocratique (accessibilité de toute information ayant trait à la vie politique).
- A cet effet, un ensemble de mesures visant à assurer l'accès du citoyen à l'information sur la gestion des affaires publiques, conformément à son droit à l'information, sera mis en œuvre de manière à permettre au public de juger librement et de manière avisée les actions des pouvoirs publics, cela étant l'un des fondements de la démocratie.
- La participation citoyenne à la vie politique et au débat public sera renforcée par la mise à disposition d'informations pertinentes sur la gestion publique et la vie démocratique du pays, le développement de l'éducation citoyenne par les structures existantes, la société civile et toutes les entités, associations et organisations qui ont vocation d'éducation civique et politique sera encouragée et développée de manière à stimuler un encouragement de la participation des citoyens à la vie publique et politique;
- La publication des informations concernant la gestion des finances publiques, pour rendre compte de l'utilisation de l'argent public à différents niveaux est à souligner de manière particulière. A ce propos, diverses mesures telles que la publication régulière du budget du citoyen ou la mise en ligne des rapports périodiques d'exécution budgétaire seront poursuivies et la qualité du contenu, améliorée.
- Par ailleurs, sera mise en place, une charte de reddition des comptes, axée sur la performance, qui s'adressera à toutes les institutions publiques. Sur le principe, cette charte appelle toutes personnes investies d'un pouvoir de décision, y compris les autorités locales, à rendre compte publiquement et régulièrement (exemple : une fois par semestre) de leurs décisions aux citoyens, dans un langage accessible. Cela se fera à travers divers canaux et supports de communication, y compris les médias.
- A souligner, tout particulièrement, la soumission régulière au parlement, à des dates prédéfinies, des rapports annuels d'exécution budgétaire en vue de l'établissement de la loi de règlement



annexe 01
VELIRANO

Velirano

01

La paix et la sécurité,
une priorité



Programme 1.1

RENFORCEMENT DE L'ARMÉE FACE À SES MISSIONS

OBJECTIFS

- Assurer la souveraineté de l'Etat sur tout le territoire national aéroterrestre et maritime par une présence sécuritaire permanente, au plus près de la population notamment dans les zones les plus reculées et dans toute la Zone Economique Exclusive (ZEE) ;
- Sécuriser et appuyer significativement de manière permanente et structurée les projets locaux en matière d'éducation, de santé, de développement rural et d'environnement ;
- Être en mesure de porter un 1er secours significatif à la population en moins de 24h sur l'ensemble du territoire national, terrestre et maritime.

PROJETS PRIORITAIRES

- Transformer et compléter les structures obsolètes (Régions militaires, Régiments...) en unités redéployées et restructurées (Zones de Défense et de Sécurité, Délégations Militaires Régionales, Bases de Soutien Logistiques Interarmées, Bataillons) ;
- Déployer des Bases Opérationnelles Avancées (BOA) et des Détachements Spéciaux de Sécurité (DSS) au plus près des populations rurales ;
- Professionnaliser des Unités opérationnelles de présence et d'interventions sécuritaires et d'appui au développement au plus près des populations rurales ;
- Opérationnaliser les nouveaux aéronefs acquis ainsi que les nouvelles acquisitions (avions, hélicoptères et drones) pour intervenir en moins de 12h au plus près des populations sur tout le territoire ;
- Acquérir de nouveaux moyens navals (patrouilleurs hauturiers, intercepteurs et vedettes moyenne mer, vedettes côtières) ainsi que des sémaphores, pour assurer une surveillance et une intervention permanente de nos côtes et une présence suffisamment dissuasive dans notre ZEE d'au moins 30% de couverture spatiale.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de nouvelles Bases Opérationnelles Avancées (BOA) et de Détachements Spéciaux de Sécurité (DSS) construits et équipés	-	9	20	30	30	Ministère en charge de la Défense Nationale
Nombre d'unités opérationnelles (compagnies standardisées à 80 PAX et unités spécifiques)	-	19	31	56	74	
Nombre de nouveaux aéronefs (avions, hélicoptères) opérationnels avec leur environnement technique de maintenance et leur dispositif de formation	-	5	9	10	11	
Nombre de drones opérationnels	-	-	-	20	12	
Nombre de nouveaux moyens navals (patrouilleurs hauturiers, vedettes moyenne mer, intercepteurs moyenne mer et vedettes côtières) opérationnels avec leur environnement technique et de formation	-	2	5	8	9	
Nombre de sémaphores opérationnels	-	-	2	4	6	

Programme 1.2

PROTECTION DES INSTITUTIONS, DES PERSONNES ET DES BIENS DANS LE RESPECT DES LOIS ET DES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR PAR LA GENDARMERIE NATIONALE

OBJECTIFS

- Améliorer la sécurité en milieu rural (insécurité, environnement, investisseurs) ;
- Sécuriser les axes routiers ;
- Lutter contre les kidnappings ;
- Renforcer le professionnalisme du personnel et l'efficacité des unités de la gendarmerie.

PROJETS PRIORITAIRES

- Créer un groupement au niveau de chaque région (1/23 régions) pour un commandement décentralisé ;
- Créer des compagnies, au niveau de chaque district (61/113 districts), pour un commandement de proximité ;
- Mettre en place des Brigades, au niveau de chaque commune, pour des préventions et interventions rapides ;
- Créer des Centres Spéciaux d'Aguerrissement Opérationnel (CSAO) pour renforcer les unités territoriales ;
- Créer des Brigades Routières Spéciales (BRS) dans les Aires de Service, de Sécurité et de Repos (ASSR) tous les 100 à 150 km ;
- Créer une Brigade Anti-Kidnappings (BAK) ;
- Créer un Centre National d'Entraînement Spécial de la Gendarmerie Nationale (CNESGN) ;
- Construire et entretenir les infrastructures et acquérir des équipements au profit de l'École Supérieure de la Gendarmerie Nationale (ESGN) et de l'École de la Gendarmerie Nationale d'Ambositra (EGNA) ;
- Améliorer les matériels stratégiques et des matériels spécifiques à la Gestion Démocratique des Foules (GDF).

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de nouveau Groupement créé (GPT)	-	-	1	1	1	Ministère en charge de la Gendarmerie nationale
Nombre de nouveau Compagnies au niveau District (CIE)	-	2	17	40	61	
Nombre de nouvelles Brigades au niveau Commune (PSC)	-	7	22	90	151	
Nombre de nouveaux Centres Spéciaux Aguerrissement Opérationnel (CSAO)	6	8	12	16	18	
Nombre de nouvelle Brigade Anti-Kidnapping (BAK)	1	1	1	1	1	
Nombre de nouvelles Brigades Routière Spéciale (BRS)	3	4	8	12	15	
Nombre de nouveau Centre National d'Entraînement Spécifique de la GN (CNESGN)	-	-	1	1	1	

PROGRAMME 1.3

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE PAR LA POLICE NATIONALE

OBJECTIFS

- Retrouver la confiance de la population à l'égard de la Police en tant que force de l'ordre et de sécurité ;
- Combattre la criminalité en milieu urbain et rural en vue d'une réduction drastique de l'insécurité.

PROJETS PRIORITAIRES

Construire de nouveaux bureaux pour des Directions régionales et des Commissariats Centraux, des Commissariats de Sécurité Publique et des Postes de Police de proximité ;

- Construire des camps des Forces d'Intervention de la Police Nationale ;
- Renforcer la surveillance et les contrôles aux frontières ;
- Adopter une nouvelle stratégie d'approche par la construction d'un Centre de

formation spécialisée de la Police Nationale ;

- Renforcer les capacités opérationnelles des services existants par la dotation en armements, matériels roulants et équipements techniques et tactiques, informatiques, didactiques adéquats à la mission ;
- Renforcer l'effectif de la Police Nationale par le recrutement des nouveaux policiers ;

- Renforcer l'appui aux écoles et centres de formation de la Police Nationale ;
- Renforcer la protection des couches vulnérables et la lutte contre les violences basées sur le genre.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre des bâtiments construits pour les Directions Régionales de la Sécurité Publique	10	10	22	22	22	Ministère en charge de la sécurité publique
Nombre des Commissariats construits	2	2	25	42	59	
Nombre des Commissariats réhabilités	-	-	-	19	38	
Nombre des Postes de Police implantés	-	-	-	22	44	
Nombre des élèves recrutés	1 150	2 400	2 400	3 650	4 900	
Nombre des Brigades Féminines implantées	7	7	22	22	22	
Nombre des sections anti-kidnapping	-	-	7	7	7	
Nombre des motos acquis	-	400	400	700	900	
Nombre des nouvelles voitures acquises	26	69	133	197	256	

Programme 1.4

AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ À LA JUSTICE

OBJECTIFS

- Mettre en place une justice accessible et de proximité ;
- Instaurer un environnement juridique stable et sécurisant, favorisant le développement socio-économique ;
- Promouvoir et protéger les droits de l'homme ;
- Améliorer la performance de la Justice par l'accélération du traitement des dossiers judiciaires ;
- Améliorer les conditions de vie en milieu carcéral.

PROJETS PRIORITAIRES

- Créer de nouveaux Tribunaux de Première Instance et réhabiliter les infrastructures judiciaires existantes ;
- Construire de nouvelles prisons pour augmenter la capacité d'accueil (prisons de haute sécurité, maisons de force et maisons centrales) et réhabiliter les infrastructures pénitentiaires existantes pour les remettre aux normes ;
- Mettre en place des Prisons de haute sécurité ;
- Lancer des programmes de travail des personnes détenues pour la préparation à la réinsertion sociale ;
- Informatiser et mettre en place l'e-gouvernance au niveau du Département de la Justice ;
- Fournir un appui institutionnel à la Cour des Comptes ;
- Renforcer les capacités matérielles et humaines pour la mise en place effective des Pôles Anti-corruption ;
- Lutter contre les rabatteurs au niveau des Juridictions.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de nouveaux palais de justice construits et opérationnalisés	-	-	5	5	9	Ministère en charge de la justice
Nouveau bâtiment de l'Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes (ENMG) construit	-	-	-	-	1	
Nouveau bâtiment construit pour abriter la Cour Suprême et la Cour d'Appel d'Antananarivo	-	-	-	-	1	
Nombre de nouvelles Maisons centrales construites	-	1	7	7	9	
Nombre de nouvelles prisons de haute sécurité et de Maisons de force construites	-	1	3	3	4	
Nombre des infrastructures pénitentiaires réhabilitées	-	-	-	5	10	
TPI équipés en matériels nécessaire à l'entrée à l'e-gouvernance	-	-	-	42	43	

Programme 1.5

SOUTIEN À LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE

OBJECTIFS

- Organiser avec succès les élections ;
- Adopter les lois fixant les nouveaux découpages territoriaux ;

PROJETS PRIORITAIRES

- Mettre à jour la liste électorale ;
- Renforcer les capacités de la Commission Electorale Nationale Indépendante et du dispositif électoral organisationnel au niveau national et local
- Organiser les élections : présidentielle, sénatoriales, législatives et communales.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	RESPONSABLE
Tenue des élections législatives	1	-	-	-	-	Ministère en charge de l'Intérieur
Tenue des élection communales	1	-	-	-	-	
Tenue des élections sénatoriales	-	1	-	-	-	
Tenue des élections communales partielles (Maires, organes délibérants)	-	-	-	-	-	
Tenue de l'élection présidentielle	-	-	-	-	1	

Programme 1.6

AMÉLIORATION ET RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE SÉCURITAIRE

OBJECTIFS

- Instaurer un environnement propice au développement et à l'émergence du territoire.

PROJETS PRIORITAIRES

- Mettre en place des dispositifs territoriaux de sécurité sous l'encadrement de l'OMC (Voamieran'ny fandriam-pahalemena, andrimasom-pokonolona, auto-défense villageoise) ;
- Elaborer et vulgariser des instruments juridiques relatifs à l'amélioration de la gouvernance sécuritaire et l'exercice des libertés publiques (textes législatifs et réglementaires).

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de dispositifs territoriaux de sécurité mis en place sous l'encadrement de l'OMC (Voamieran'ny fandriam-pahalemena, andrimasom-pokonolona, auto-défense villageoise)	-	-	78	178	278	Ministère en charge de l'intérieur
Nombre des instruments juridiques relatifs à l'amélioration de la gouvernance sécuritaire et l'exercice des libertés publiques élaborés et vulgarisés (textes législatifs et réglementaires)	-	-	7	15	24	

Velirano

02

L'énergie et l'eau
potable pour tous



Programme 2.1

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET EXPLOITATION DES RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALES EXISTANTES

OBJECTIFS

- Doubler les moyens de production d'électricité à 800 MW orientée vers les ressources renouvelables (75% dans le mix énergétique) ;
- Atteindre 50% de taux d'accès à l'électricité à la population.

PROJETS PRIORITAIRES

- Développer des projets hydroélectriques ;
- Construire des centrales solaires et éoliennes ;
- Développer d'autres technologies de production électrique (charbon, biomasse, GNL, géothermie, déchet, hybride) ;
- Créer des centrales électriques dédiées aux zones minières et industrielles : actualisation des schémas directeurs en intégrant les nouveaux besoins des zones de développement (Projet Tanamasoandro) ;
- Développer des réseaux on-grid et off-grid afin d'évacuer et de distribuer l'électricité produite interconnectée ;
- Doter des Kits Solaires aux ménages, administrations et centres de santé n'ayant pas accès à l'électricité ;
- Promouvoir la filière Ethanol ;
- Promouvoir l'utilisation des foyers améliorés (économiques en bois et charbon) principalement dans les zones rurales et périurbaines ;
- Développer et mettre en œuvre une politique énergétique durable : promotion des PPP, hybridation des centrales thermiques de la Jirama (119 Districts), révision du tarif de branchement pour réduire le coût initial, mise en œuvre du plan de restructuration de la dette de la JIRAMA.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Puissance installée (Démarrage construction) (MW)	-	153	915	1 320	1 682	
Longueur de ligne (km)	-	280	880	1 880	3 080	
Nouveaux branchements réalisés	-	-	75 000	225 000	375 000	
Nombre de kits solaires dotés	50 000	50 000	100 000	150 000	200 000	Ministère en charge de l'énergie
Nombres de ménages électrifiés par Système Solaire Domestique (SSD)	1 368	3 152	6 568	11 684	22 650	
Nombre d'unités de production d'éthanol mis en place	-	-	1	3	5	
Taux de pénétration des foyers améliorés	15	20	30	50	75	

Programme 2.2

ACCÈS À DES PRODUITS PÉTROLIERS À UN PRIX COMPÉTITIF

OBJECTIFS

- Améliorer l'accès et les coûts des produits pétroliers à la population, au secteur industriel et aux compagnies de transport ;
- Favoriser l'approvisionnement local en HFO pour réduire la dépendance aux importations.

PROJETS PRIORITAIRES

- Adopter des documents cadre et législatif de l'Aval pétrolier pour : inciter l'entrée de nouveaux investisseurs, mettre en œuvre un mécanisme de prix accepté par toutes les parties prenantes
- (Etat, consommateur, pétroliers), favoriser la concurrence dans le sous-secteur hydrocarbures, et clarifier le cadre sur le commerce du HFO ;
- Développer des infrastructures pétrolières (terminal pétrolier, dépôt vrac, station-service, port pétrolier, infrastructure ferroviaire de transport d'hydrocarbure, etc.) ;
- Améliorer la logistique pétrolière (transport ferroviaire, transport routier, transport maritime, dépôts, etc.) ;
- Introduire la concurrence sur le commerce du fuel aviation ;
- Développer le réseau de distribution dans les 119 districts ;
- Promouvoir la filière gaz ;
- Développer la filière de recyclage des déchets pétroliers.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de construction de nouveaux bacs dans les 8 circonscriptions pétrolières pour la sécurité de l'approvisionnement	-	-	-	4	8	Ministère en charge des Hydrocarbures
Nombre de ports pétroliers réhabilités	-	-	-	3	6	
Nombre de nouveaux titulaires de licence de produits aviation	-	-	-	3	3	
Nombre des nouveaux Districts desservis par des points de vente	-	-	3	7	11	
Nombre de nouveaux postes d'emplissage de faible volume	-	-	7	14	21	
Nombre de nouvelles unités de traitement de déchets hydrocarbures	-	-	-	-	3	

Programme 2.3

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

OBJECTIFS

- Fournir l'accès à l'eau potable à prix socialement acceptable à 60 % de la population, d'ici 2023.

PROJETS PRIORITAIRES

- Reconvertir les points d'eau avec pompe à motricité humaine (PMH) en système solaire et mini-réseau ;
- Réhabiliter les points d'eau et installer des petites stations de désalinisation ;
- Renforcer la pipeline d'Ampotaka – Tsihombe ;
- Reprendre les travaux du pipeline de Mandrare – Sampona ;
- Démarrer le transfert d'eau sur le pipeline Bemamba – Antaritarika ;
- Mobiliser la ressource en eau de la rivière Efaho ;
- Alimenter en eau potable par système gravitaire (Tarantsy–Ambovombe) ;
- Remettre à niveau les systèmes d'AEP dans les Chefs-lieux de Districts ;
- Construire et remettre à niveau les systèmes d'adduction d'eau potable (AEP) dans les Communes non chefs-lieux de Districts ;
- Construire et réhabiliter les systèmes d'AEP dans les Fokontany non chefs-lieux de Communes ;
- Renforcer, normaliser et entendre les systèmes d'AEP dans les chefs-lieux de districts ;
- Reconvertir les points d'eau avec pompe à motricité humaines (PMH) en système solaire et mini réseau.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de forages avec mini réseau à réaliser dans le Grand Sud	-	-	413	863	1 323	
Nombre de forage avec mini réseau et unité de désalinisation dans l'Extrême Sud (conversion de 425 systèmes à construire)	-	-	142	284	425	
Nombre de forages dans le sous-écoulement de la rivière souterraine Bemamba avec les ouvrages de transports et de distribution (transfert d'eau : pipeline Bemamba Antaritarika)	-	-	4	8	12	
Nombre des ouvrages de transports et de distributions de l'AEP par système gravitaire « Tarantsy – Ambovombe » dans les 13 fokontany, Commune Ambovombe	-	-	5	9	13	Ministère en charge de l'eau
Nombre de chefs-lieux de districts disposant de réseaux d'eau potable fonctionnels	18	52	83	98	119	
Nombre de chefs-lieux de communes, non chefs-lieux de District, disposant des systèmes d'AEP fonctionnels	40	81	411	911	1 576	
Nombre de Fokontany, non chefs-lieux de Communes, disposant des systèmes d'AEP fonctionnels	-	474	1 164	2 129	3 232	

Programme 2.4

HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

OBJECTIFS

- D'ici 2023, 90% des Malagasy ne pratiquent plus l'Open Défécation Free (ODF) et pratiquent le lavage des mains au savon ;
- D'ici 2023, 55% des Malagasy utilisent les latrines basiques.

PROJETS PRIORITAIRES

- Mettre en place le Schéma Directeur d'Assainissement Urbain d'Antananarivo et d'autres grandes villes ;
- Mettre en place les plans communaux en assainissement et hygiène ;
- Construire des latrines basiques ;
- Créer des centres de traitements des déchets solides ;
- Créer des centres de traitements de boues de vidanges ;
- Fournir des matériels de ramassage des ordures ;
- Promouvoir la lutte contre la pratique de la défécation à l'air libre.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Schémas directeurs réalisés	1	9	45	55	67	
Nombre de latrines basiques construites	204 813	354 813	504 813	704 813	904 813	
Nombre de centres de traitement de déchets solides construits	4	5	9	15	25	Ministère en charge de l'hygiène et assainissement
Nombre de centres de traitement de boues de vidanges construits	3	4	7	10	14	
Nombre de grandes villes disposant d'un système de ramassage des ordures	19	27	31	67	71	

Velirano

03

La lutte contre la
corruption et le
renforcement de la
performance
de l'Administration
publique



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

OBJECTIFS

- Améliorer l'Indice de Perception de la Corruption du pays ;
- Susciter une adhésion forte des responsables et de la population à la lutte contre la corruption ;
- Rétablir la confiance de la population envers l'Administration publique ;
- Renforcer les dispositifs de lutte contre la corruption dans toute l'administration, plus particulièrement dans les marchés publics, la chaîne des dépenses publiques, les services sociaux de base et les 9 secteurs identifier par la stratégie de lutte contre la corruption (LCC) ;
- S'assurer de la mise en œuvre effective des dispositifs légaux pour l'application des sanctions contre les hauts responsables et agents reconnus coupables de détournement de deniers publics, notamment par le recouvrement des avoirs illicites.

PROJETS PRIORITAIRES

- Mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC) ;
- Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des pôles anti-corruption existants et mettre en place les pôles anti-corruption du système anti-corruption du système anti-corruption prévu par la loi ;
- Mettre en œuvre la Politique Nationale de Bonne Gouvernance (PNBG) ;
- Renforcer l'effectif et le budget de fonctionnement du BIANCO et augmenter sa représentation dans les Régions ;
- Intensifier les programmes de communication et de sensibilisation sur l'ensemble du territoire ;
- Créer et opérationnaliser l'agence de recouvrement des avoirs illicites ;
- Renforcer la lutte contre les rabatteurs au niveau des Juridictions ;
- Établir les cellules anti-corruption dans toute l'Administration pour renforcer la sensibilisation, la surveillance et l'application des sanctions, plus particulièrement dans les marchés publics, la chaîne des dépenses publiques, les services sociaux de base, la justice, les forces de l'ordre, les concours administratifs ;
- Allouer un budget annuel pour la lutte contre la corruption correspondant à 0,3% du budget général de l'Etat ;
- Mettre en place des Centres d'Informations Administratives et d'Orientation Ivon'ny Torohay (IVOTORO) ;
- Mettre en place un comité national et des comités régionaux pour le développement de la déontologie et de la bonne conduite dans l'Administration Publique.
- Améliorer la logistique pétrolière (transport ferroviaire, transport routier, transport maritime, dépôts, etc.) ;
- Introduire la concurrence sur le commerce du fuel aviation ;
- Développer le réseau de distribution dans les 119 districts ;
- Promouvoir la filière gaz ;
- Développer la filière de recyclage des déchets pétroliers.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de nouveaux Pôles Anti-corruption équipés de matériel adéquat et suffisant	1	2	4	5	6	
Nombre de Provinces où dispositifs anti-corruption et anti-rabatteurs installés auprès des Cours d'Appel et TPI	1	1	1	2	3	Ministère de la Justice et SAC
Budget annuel alloué à la lutte contre la corruption (SAC) (toutes rubriques en milliard d'ariary)	27	45	85	130	180	
Nombre de centres IVOTORO créés	-	1	8	15	22	Ministère en charge Communication
Nombre de comité national et de comités régionaux pour le développement de la déontologie et de la bonne conduite dans l'Administration publique mis en place	-	5	6	15	23	Ministère en charge de la Fonction Publique

Programme 3.2

AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION

OBJECTIFS

- Améliorer la fourniture de services publics par l'Administration ;
- Renforcer la capacité de l'Administration.

PROJETS PRIORITAIRES

- Réformer les règles et procédures relatives à l'accès des usagers aux services publics (moins de bureaucratie) ;
- Dématérialiser les procédures administratives à travers l'E-gouvernance ;
- Instaurer des dispositifs anti-fraude par la mise en place des plateformes e-bilan, e-crédit TVA, e-Facturation ;
- Moderniser le réseau de télécommunications et les infrastructures informatiques de l'Administration Malagasy ;
- Améliorer la gestion des ressources humaines de l'État :
- Mise en œuvre une politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC) ;
- Rationnaliser la gestion administrative et financière du Personnel de l'Etat par le biais de l'AUGURE ;
- Mettre en œuvre un programme de formation continue des agents de l'État ;
- Doter les départements de l'État en matériels et équipements et en locaux adaptés aux besoins de services ;
- Lancer la mise en œuvre de la politique nationale de bonne gouvernance ;
- Initiative e-Hetra ;
- Digitaliser les paiements des subventions des enseignants FRAM et des bourses universitaires ;
- Construire et équiper des Hôtels des Finances Régionaux.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
119 Unités opérationnelles (modules) "e-hetra" du SAFI opérationnels jusqu' à 2023	-	5	10	113	119	Ministère en charge des Finances, Ministère en charge du Travail et de l'Emploi, de la Fonction Publique et des lois sociales PREA
Nombre de boursiers et enseignants FRAM ayant accès au paiement digitalisé	-	-	54 000	185 000	316 000	
Hôtels des finances construits et équipés	-	1	6	13	20	Ministère en charge du Travail et de l'Emploi, de la Fonction Publique et des lois sociales Programme de Références pour l'Efficacité de l'Administration (PREA)
Taux d'intégration de la gestion administrative et financière de la solde et des pensions sur AUGURE	-	40%	65%	80%	100%	
Pourcentage des agents de l'État intégré dans la GPEEC	35%	60%	75%	90%	100%	
Taux de satisfaction des usagers et/ ou clés des parties prenantes	-	-	60%	70%	80%	
Implantation d'un service digital accessible au public en collaboration avec le MEF et le PREA (E-Gouvernance)	-	-	10	20	30	
Nombre des Agents de l'État géré par le système et disposant de la carte AUGURE	40 000	80 000	150 000	180 000	200 000	
Taux d'implantation des standards de service dans les Institutions et Départements Ministériels	-	-	5%	20%	25%	
Outils établis pour la mise en place d'un nouveau système d'évaluation (NSE)	2	6	12	19	30	

Programme 3.3

RÉFORME DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

OBJECTIFS

- Augmenter les recettes intérieures ;
- Renforcer la transparence des finances publiques ;
- Améliorer la gestion des investissements publics ;

PROJETS PRIORITAIRES

- Améliorer le cadre légal et réglementaire, la passation et le contrôle des marchés publics ;
- Centraliser les activités de recouvrement douanières et améliorer la lutte contre l'évasion fiscale ;
- Renforcer les capacités de la douane en matière de contrôle de la valeur en douane ;
- Améliorer les capacités en matière de contrôle post-dédouanement ;
- Produire les informations budgétaires conformément aux normes IBO (transparence budgétaire) ;
- Digitaliser le paiement des salaires des enseignants et des bourses des étudiants ;
- Renforcer la capacité institutionnelle des organes de contrôle externe des finances publiques : Cour des Comptes et Tribunaux Financiers, Conseil de Discipline Budgétaire et Financière (CDBF), Commission de Contrôle de Financement de la Vie Politique (CCFVP) ;
- Renforcer le cadre légal et réglementaire de la gestion des investissements publics. ;
- Mettre en œuvre une stratégie ambitieuse de mobilisation des recettes intérieures ;
- Appuyer la conduite des réformes des finances publiques en produisant un rapport d'autoévaluation de la performance de la gestion des finances publiques selon la méthodologie PEFA ;
- Digitaliser le système de visa ;
- Assainir et moderniser de la gestion financière des agents de l'État ;
- Améliorer la gestion des actifs publics ;
- Renforcer les Outils d'analyse pour la Relance Économique.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de trésoreries ministérielles nouvellement opérationnelles	-	-	6	7	8	Ministère en charge des finances
Une nouvelle organisation douanière mise en place.	-	-	-	100%	-	
Nombre boursiers et enseignants FRAM ayant accès au paiement digitalisé	-	-	54 000	185 000	316 000	
Indice sur le Budget Ouvert (IBO) : Publications des documents et rapports budgétaires (y compris le Budget des Citoyens) dans les temps et suivant les normes IBO (en %)	40	40	50	60	70	
Taux d'intégration de la gestion administrative et financière de la solde et des pensions sur AUGURE	-	42%	65%	80%	100%	

Programme 3.4

Diplomatie économique au service de l'émergence

OBJECTIFS

- Renforcer la présence de Madagascar dans le monde, améliorer la visibilité de Madagascar ;
- Promouvoir la contribution de la Diaspora malagasy à l'atteinte des objectifs de développement national.

PROJETS PRIORITAIRES

- Redéployer le réseau diplomatique et consulaire de Madagascar à travers l'ouverture d'Ambassades et Consulats ;
- Mettre en place des vitrines de Madagascar dans toutes les représentations extérieures de Madagascar ;
- Elaborer et mettre en œuvre la Campagne pour l'excellence et la marque de Madagascar ;
- Mobiliser la diaspora pour l'émergence de Madagascar.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de représentations extérieures mises en place	-	-	4	8	9	Ministère en charge des Affaires étrangères
Nombre de vitrines mises en place dans les représentations extérieures	-	-	12	18	24	
Augmentation des investissements directs étrangers	-	-2%	10%	12%	14%	
Etat de mise en œuvre de la politique d'engagement de la diaspora	0%	0%	35%	75%	100%	

Velirano

04

L'éducation
pour tous



Programme 4.1

AMÉLIORATION DES TAUX DE SCOLARISATION ET DES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE DANS L'ÉDUCATION FONDAMENTALE ET LE SECONDAIRE

PROJETS PRIORITAIRES

- Multiplier les nouvelles infrastructures « manara-penitra », réhabiliter et étendre les installations éducatives existantes en milieu rural et en milieu urbain ;
- Construire des établissements scolaires à 2 ou 4 salles ;
- Alléger les charges parentales pour améliorer la rétention des élèves : dotation de caisses écoles, distribution de kits scolaires, mise en place de cantines scolaires dans les zones à haute insécurité alimentaire;
- Utiliser à tous les niveaux des Technologies de l'Information et de la Communication appliquée à l'Éducation (TICE) ;
- Doter les établissements scolaires en matériels didactiques modernes : manuels scolaires, tablettes pour les classes d'examen, laboratoires, salles informatiques ;
- Normaliser les conditions d'enseignement/ apprentissage et de renforcement du système de formation ;
- Déployer l'Éducation préscolaire par la création et l'opérationnalisation des Centres d'Apprentissage Préscolaire (CAP) en vue du renforcement de la gouvernance du système
- Digitaliser les transferts en vue du renforcement de la gouvernance du système ;
- Informatiser la gestion de la scolarité pour les établissements scolaires ;
- Doter de packs solaires les établissements scolaires.

OBJECTIFS

- Améliorer l'accès à l'éducation et la rétention des élèves ;
- Améliorer la qualité de l'éducation ;
- Renforcer la gouvernance du système éducatif ;
- Réduire le déficit en infrastructures et en équipements et en améliorer la qualité ;
- Renforcer les compétences d'enseignement.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	RESPONSABLE
Nombre de salles construites: au sein d'EPP manara-penitra inclusives à 12 salles de classe	-	720	1 320	2 280	3 240	Ministère en charge de l'Éducation
Nombre de salles construites: au sein de blocs à 2 ou 4 salles de classe	-	476	4 608	9 692	14 776	
Nombre de salles construites: au sein de CEG manara-penitra inclusifs à 24 salles de classe	-	408	792	1 368	1 944	
Nombre de salles construites: au sein d'EPP-CEG manara-penitra inclusifs à 24 salles de classe	-	-	432	1 248	2 064	

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de salles construites: au sein de lycées inclusifs manara-penitra à 12 salles de classe	-	144	432	720	1080	Ministère en charge de l'Éducation
Table-bancs biplaces	-	16 800	538 800	1 356 386	1 901 443	
Centres de Formation et de Ressources TICE (CFRTICE) construits	-	189	297	459	627	
Nombre de manuels scolaires dotés (en millions)	-	6	12	25	32	
Nombre de Rakibolana dotés (en millions)	-	1	2	3	4	
Élève-maîtres formés et certifiés	-	-	3 700	9 700	15 700	
Conseillers pédagogiques du primaire formés	-	-	460	1060	1660	
Enseignants en service formés et certifiés	-	-	28 692	63 122	95 639	
Enseignants qualifiés recrutés	-	-	7 500	25 545	47 290	
Centres d'Apprentissage Préscolaire (CAP) réhabilités et équipés	-	-	2 018	4 168	6 368	
Centres d'Apprentissage Préscolaire (CAP) créés	-	-	130	280	437	
Transferts digitalisés	-	-	154 000	200 000	215 000	
Gestion de la scolarité des établissements informatisée	-	-	2 614	5 228	7 842	
Établissements dotés de packs solaires	-	189	297	459	627	

Programme 4.2

REPOSITIONNEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

OBJECTIFS

- Multiplier et moderniser les infrastructures universitaires ;
- Faire de l'Enseignement Supérieur de qualité pour tous, un réel moteur du développement économique et social par l'excellence et l'innovation ;
- Valoriser la recherche scientifique aux services du développement de la nation.

PROJETS PRIORITAIRES

- Construire de nouveaux campus universitaires ;
- Construire de nouvelles cités universitaires ou dortoirs ;
- Construire des laboratoires de recherches spécifiques ;
- Construire de nouveaux centres de santé universitaires ;

- Moderniser le système d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en utilisant la gouvernance numérique ;
- Recruter des enseignants chercheurs et chercheurs enseignants ;
 - Recruter des personnels administratifs et techniques.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de nouveaux campus universitaires (Capacité d'accueil par campus : 1500 étudiants)	-	8	14	20	23	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Nombre de nouvelles cités universitaires ou dortoirs (Capacité d'accueil par cité ou dortoir) de 160 étudiants	-	9	17	25	30	
Nombre de laboratoires de recherches spécifiques construits	-	2	6	10	14	
Nombre de nouveaux centres de santé universitaires	-	0	6	16	30	
Modernisation du système d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en utilisant la gouvernance numérique	-	0%	25%	50%	100%	
Recrutement des enseignants chercheurs et chercheurs enseignants	-	-	100	550	1 000	
Recrutement des personnels administratifs et techniques	-	-	50	150	250	

Programme 4.3

SOUTIEN À L'ÉDUCATION NON FORMELLE

OBJECTIFS

- Réduire l'analphabétisme et intégrer et/retenir les enfants vulnérables moins de 16 ans exclus du système scolaire éducatif formel.

PROJETS PRIORITAIRES

- Mettre en place des Centres d'Alphabétisation et des Ressources (CAR) et organiser des cours d'alphabétisation fonctionnelle des jeunes et des adultes ;
- Mettre en place des centres éducatifs spécialisés pour les enfants vulnérables moins de 16 ans exclus du système scolaire.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de nouveaux centres d'alphabétisation opérationnels	-	2	10	10	10	Ministères en charge de l'Éducation Nationale et de la Population
Educateurs/Enseignants/Encadreurs locaux formés en pédagogie inclusive	-	-	1 000	2 200	3 700	

Programme 4.4

REVALORISATION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

OBJECTIFS

- Préparer les jeunes à la poursuite des études supérieures techniques et technologiques.

PROJETS PRIORITAIRES

- Mettre en place des Lycées Techniques de Références (LTF).

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de Lycées Techniques de Référence publics construits	-	-	11	23	35	Ministère en charge de l'Enseignement Technique

Velirano

05

La santé
pour tous



Programme 5.1

Santé de la mère, de l'enfant, des personnes en situation d'handicap et des personnes âgées

OBJECTIFS

- Améliorer la santé et réduire la mortalité des femmes enceintes, des enfants de moins de 5 ans, des personnes en situation d'handicap, et des personnes âgées ;
- Maîtriser la transition démographique face à la croissance économique à travers une politique de planning familiale renforcée ;
- Fournir un accès universel à la santé sexuelle et procréative aux adolescents et aux jeunes ;
- Accroître le taux de couverture vaccinale ;
- Maîtriser la croissance démographique.

PROJETS PRIORITAIRES

- Prendre en charge les soins pour les enfants de moins de 5 ans, pour les femmes enceintes et pour les personnes âgées de plus de 65 ans ;
- Recruter et redéployer les ressources humaines en santé et nutrition qualifiées selon leur niveau et leurs besoins ;
- Revitaliser la vaccination pour éviter les épidémies de maladies évitables ;
- Promouvoir et vulgariser les méthodes contraceptives naturelles et modernes ;
- Renforcer le système de suivi et d'encadrement relatif à la santé sexuelle et procréative des jeunes et des adolescents ;
- Lancer un programme national de planning familial ambitieux sur la base de nouvelles stratégies.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre des femmes enceintes bénéficiant de KIA (Kit individuel d'Accouchement)	63 600	179 575	339 574	542 846	825 806	Ministère en charge de la Santé Publique
Nombre des réfrigérateurs solaires acquis	650	790	1 281	1 801	2 330	
Nombre de drones acquis pour 03 centres d'éclatement (hub)	-	-	3	6	9	
Taux de couverture vaccinale (%)	85	90	91	92	95	
Nombre d'utilisateurs réguliers de moyens contraceptifs	2 015 115	2 025 972	2 622 974	3 219 977	3 816 980	

Programme 5.2

AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE SOINS DE QUALITÉ POUR TOUS

OBJECTIFS

- Multiplier et moderniser les infrastructures de santé ;
- Améliorer la qualité des services de santé ;
- Renforcer les dispositifs de surveillance et de prévention sanitaire.

PROJETS PRIORITAIRES

- Construire un centre hospitalier de référence internationale à Nosy Be Hell Ville ;
- Construire un centre de cardiologie et de transplantation rénale à Tanamasoandro ;
- Renforcer la prévention contre les maladies transmissibles tels que le paludisme, la tuberculose, le VIH Sida, la peste, et la Covid-19 avec des stratégies novatrices ;
- Renforcer la prévention contre les maladies non transmissibles (Hypertension Artérielle, maladies chroniques non transmissibles, santé bucco-dentaire ...) ; - Normaliser les infrastructures des formations sanitaires : CSB manara-penitra, CHD manara-penitra et centres spécialisés ;
- Doter en équipement de pointe les formations sanitaires ;
- Assurer les urgences et prise en charge pré hospitalière ;
- Normaliser les ressources humaines par le recrutement et la formation des personnels de santé ;
- Améliorer la réglementation du secteur de la santé ;
- Créer un réseau de laboratoires et d'usine pharmaceutique Malagasy.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre CHU Tanamasoandro construit	-	-	-	1	1	Ministère en charge de la Santé Publique
Centre hospitalier de référence internationale construit	-	-	-	-	1	
Nombre de bâtiments CSB manara-penitra construits	-	18	258	379	500	
Nombre d'Hôpitaly CHD « Manara-penitra » fonctionnels	10	13	24	34	44	
Nombre d'Hôpitaly CHR « Manara-penitra » fonctionnels	1	2	5	8	10	
Nombres de CHD dotés en matériels de laboratoire	-	-	30	60	98	
Nombre de CHR dotés en scanner	-	-	5	10	17	
Nombres de CHD dotés en Échographe	-	-	30	60	98	
Nombres de CHD dotés en Radiographie numérique	-	13	43	73	98	
Nombre de formations sanitaires doter en équipement	-	-	7	20	36	
Nombre de CHR dotés en mammographie	-	-	7	14	22	
Nombre de CHU mise aux normes	-	9	17	25	31	
Nombre de laboratoires construits selon la norme ISO 17024	-	-	1	3	7	
Nombre de laboratoires de surveillance construits et équipés pour la biologie moléculaire et la surveillance bactériologique régional opérationnel	-	-	8	16	23	
Laboratoire P3 opérationnel	-	-	-	1	1	

Programme 5.3

COUVERTURE DE SANTÉ UNIVERSELLE

OBJECTIFS

- Réduire les inégalités en facilitant l'accès aux services de santé et en établissant des dispositifs de prise en charge pour les ménages vulnérables ;
- Assurer la couverture en santé de 9,5 millions de personnes défavorisées d'ici 2023.

PROJETS PRIORITAIRES

- Opérationnaliser la Caisse Nationale de Solidarité Santé (CNSS);
- Solliciter le partenariat public privé pour le financement des services de soin ;
- Développer les prestations communautaires ;
- Augmenter le budget national alloué à la

couverture de santé universelle (CSU) ;

- Mettre en œuvre le système ticket de prise en charge des frais de soins de santé des femmes enceintes, des enfants moins 5ans et des personnes âgées de plus de 65 ans ;
- Mettre à disposition des CHU, CHRR, CHDR et CSB des fonds d'urgence.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de districts couverts par la CSU (couverture de santé universelle)	1	2	8	20	46	Ministère en charge de la Santé Publique
Nombre de District disposant des antennes CNSS	-	4	34	64	114	
Nombre de régions ayant un système de ticket de prise en charge des frais de soins des femmes enceintes, des enfants moins 5ans et des personnes âgées de plus de 65 ans	-	-	4	8	14	
Nombre de CHU disposant de fonds d'urgence	-	-	22	22	22	
Nombre de CHRR disposant de fonds d'urgence	-	-	17	17	17	
Nombre de CHD disposant de fonds d'urgence	-	-	100	100	100	
Nombre de CSB disposant de fonds d'urgence	-	-	2 725	2 725	2 725	

Programme 5.4

PROGRAMME NATIONAL DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE

PROJETS PRIORITAIRES

- Assurer la mise en place d'un système de coordination multisectorielle des actions en nutrition afin d'aligner toutes les actions des parties prenantes autour d'un cadre commun des résultats ;
- Étendre la couverture de la plateforme communautaire de services essentiels en santé et nutrition communautaire ;
- Renforcer la prise en charge de la malnutrition aiguë ;
- Renforcer la prévention de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans dans les sites de nutrition communautaire ;
- Renforcer le programme d'iodation et de fluorisation universelle du sel ;
- Prévenir et traiter l'anémie chez les femmes, adolescents et chez les enfants ;
- Promouvoir l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, ainsi que la nutrition de la femme ;
- Promouvoir la consommation d'aliments sains, équilibrés et diversifiés, ainsi que les aliments à haute valeur nutritionnelle ;
- Mobiliser la population pour un changement de comportement en faveur de la nutrition ;
- Renforcer le programme multisectoriel de nutrition au niveau communautaire à travers des actions intégrées (actions WASH-nutrition, commune champion de la nutrition) ;
- Renforcer les capacités pour la préparation aux situations d'urgence en matière de nutrition ;
- Promouvoir la fortification alimentaire et la bio fortification des produits disponibles localement ;
- Vulgariser les résultats de recherche permettant d'améliorer la production et la consommation des aliments de qualité ;
- Mettre en place des Centres de Récupération et d'Education Nutritionnelle Ambulatoire Sévère (CRENAS) dans tous les CSB ;
- Mettre aux normes des Centres de Récupération et d'Education Nutritionnelle Intensif (CRENI).

OBJECTIFS

- Réduire la prévalence du retard de croissance et de l'émaciation chez les enfants, et de dénutrition chez les femmes enceintes et allaitantes ;
- Contenir le fléau de la faim et de la malnutrition sur l'ensemble du territoire Malagasy ;
- Améliorer l'état nutritionnel et la sécurité alimentaire de la population malagasy en particulier les ménages les plus vulnérables.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de CRENAS (Centre de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle Ambulatoire) mis en place dans les CSB	-	441	941	1 441	1 873	Organisme en charge de la Nutrition et Ministère en charge de la Santé Publique
Nombre des Formations Sanitaires Amies des Bébé	100	125	310	495	680	
Nombre de CRENI (Centre de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle Intensif) mis aux normes	-	3	6	9	13	

Velirano

06

L'emploi décent
pour tous



Programme 6.1

MISE EN PLACE D'UN CADRE JURIDIQUE FAVORABLE À L'EMPLOI DÉCENT

OBJECTIFS

- Instaurer un environnement juridique propice à la création d'emploi décent ;
- Renforcer les institutions en charge de la promotion de l'emploi décent.

PROJETS PRIORITAIRES

- Assurer la finalisation de l'élaboration du PPTD IIème Génération ;
 - Mettre en œuvre progressivement le code de travail réformé ;
 - Mettre en œuvre progressive le Plan National de lutte contre le travail des enfants ;
 - Mettre en œuvre effective les textes et outils juridiques
- relatifs à la migration professionnelle ;
- Mettre en place et opérationnaliser un Agence Nationale pour l'Emploi et ses démembrements dans les 23 régions ;
 - Assurer le suivi de l'application des textes sur la Politique Nationale de l'Emploi.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Programme Pays pour le Travail Décent (2020-2024) IIème phase mis en œuvre et élaboré (quinquennal)	-	1 200 000	6 000 000	9 000 000	12 000 000	
Nombres des Entreprises ayant fait l'objet d'un suivi par l'inspection du travail y compris dans l'économie informelle	-	67 500	157 500	270 000	405 000	
Couverture sociale des travailleurs Malagasy augmenté, y compris dans le secteur informel	-	87 975	134 820	181 665	252 000	Ministère en charge du Travail de l'Emploi et de la Fonction Publique
Plan national d'action (PNA) de lutte contre le travail des enfants IIème phase	-	324 000	774 000	1 374 000	2 030 000	
Institutionnalisation et opérationnalisation de l'Agence Nationale pour l'Emploi et ses démembrements (Régions)	-	-	1	12	23	

Programme 6.2

CRÉATION D'EMPLOIS PAR LA PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT

OBJECTIFS

- Créer des emplois décents à travers l'entrepreneuriat, les associations et les coopératives et les startups ;
- Promouvoir la création d'entreprises, d'associations de métiers et le développement de clusters et de coopératives.

PROJETS PRIORITAIRES

- Renforcer le programme Fihariana : programmes de financement, de subvention et d'assistance technique des entrepreneurs ;
- Moderniser le cadre légal et réglementaire régissant les coopératives ;
- Promouvoir la culture entrepreneuriale auprès des jeunes ;
- Créer et moderniser les associations et les coopératives ;
- Déployer des centres de formations en entrepreneuriat ;
- Sensibiliser et former les jeunes sur les techniques de montage de projet et la création d'emploi ;
- Former les entreprises sur l'innovation de leurs activités.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de coopératives formalisées	-	-	500	2 000	3 000	Ministère en charge de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
Centres de formation en entrepreneuriat accompagnés	16	44	69	94	119	
Jeunes sensibilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi	5 000	12 000	24 000	40 500	55 000	Ministère en charge du Travail
Nombre de PME, des artisans, des agriculteurs dont la productivité est améliorée	800	1 500	3 000	4 700	6 500	

Programme 6.3

CRÉATION D'EMPLOIS PAR LA PROMOTION DE L'ARTISANAT

OBJECTIFS

- Créer des emplois décents par le biais de la professionnalisation des métiers d'artisans ;
- Soutenir la création des Très Petites et Micro Entreprises (TPME) à travers la formalisation des métiers d'artisans.

PROJETS PRIORITAIRES

- Créer une Cité des métiers ;
- Créer des villages artisanaux surtout dans les zones d'émergence touristiques ;
- Construire des centres de traitements de matières premières (cuire, raphia) ;
- Faciliter l'accès aux matières premières par les artisans dans un cadre respectueux de l'environnement et favorable au développement durable ;
- Développer l'identification numérique des artisans ;
- Appuyer l'accès de 50 000 artisans au programme Fihariana ou similaire.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de Villages Artisanaux érigés	-	-	3	5	5	Ministère en charge de l'Artisanat
Cité des métiers	-	-	1	1	1	
Nombre d'artisans formalisés	-	-	150 000	300 000	450 000	
Nombre de centres de traitement des matières premières créés : cuir, raphia	-	-	6	6	6	

Programme 6.4

FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES BESOINS DE L'ÉMERGENCE

OBJECTIFS

- Former les jeunes aux métiers requis par les secteurs en émergence moderne, traditionnel et artisanal.

PROJETS PRIORITAIRES

- Mettre en place des Centres de Formation Professionnelle de Référence (CFPR) ;
- Mettre en place des Centres de Formation Professionnelle communautaires ;
- Transformer les Centres de Formation Professionnel (CFP) existant en CFP communautaire.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
CFPR construits, équipés et digitalisés	-	6	17	27	37	Ministère en charge de l'Enseignement Technique et Professionnel + FMFP et Secteur Privé
CFP communautaire construits et équipés	-	-	8	16	24	
Salles de classes construites	-	-	59	118	177	
CFP existant équipés en matériels modernes	-	-	19	39	59	
Nombre de personnels formateurs formés	-	-	190	390	590	

Velirano

07

L'industrialisation
de Madagascar
et l'émergence
économique



Programme 7.1

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

OBJECTIFS

- Instaurer un environnement des affaires propice à la croissance, à l'investissement et à l'emploi ;
- Renforcer la compétitivité des entreprises Malagasy ;
- Promouvoir les investissements directs étrangers.

PROJETS PRIORITAIRES

- Améliorer et consolider le cadre juridique des investissements : loi sur les investissements, loi sur les zones franches, loi sur les Zones économiques spéciales, loi sur le PPP
- Mettre en place la Zone d'Émergence Économique (ZEEC) de Taolagnaro ;
- Promouvoir la construction d'infrastructures de logistique et d'entreposage de proximité par les Chambres de Commerce et d'Industrie ;
- Soutenir les entreprises à travers des programmes de compagnonnage, de R&D, d'assistance technique, de financement à taux concessionnel, de garanties bancaires, de renforcement des fonds propres et de développement des marchés des capitaux ;
- Améliorer l'environnement des affaires suivant les dispositifs de Dialogue Public Privé ;
- Mener des campagnes nationales et internationales de promotion des investissements ;
- Redynamiser les commissions en charge des réformes du droit des affaires et mettre en place progressivement des nouveaux Tribunaux de commerce.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de dispositifs de Dialogue Public-Privé (DPP sectoriel et/ou régional) opérationnel	-	8	18	28	30	
Label « Malagasy Ny Antsika » actualisé	-	-	1	1	1	Ministère en charge de l'Industrie
Nombre de Traités Bilatéraux d'Investissement élaborés	-	-	5	9	13	
Nombre de Tribunaux de Première Instance où un Tribunal de commerce est nouvellement mis en place et opérationnalisés	-	-	1	2	4	Ministère en charge de la Justice

Programme 7.2

CRÉATION D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF

OBJECTIFS

- Produire localement les besoins de consommation courante de la population ;
- Soutenir les activités industrielles tournées vers l'exportation ;
- Promouvoir l'industrialisation régionale basée sur les potentialités de transformation de chaque région ;
- Promouvoir les Zones d'Émergence Industrielles.

PROJETS PRIORITAIRES

- Créer la Zone Industrielle Textile de Moramanga ;
- Développer l'industrialisation régionale à travers le projet « One District One Factory (ODOF) » ;
- Promouvoir la création de parcs industriels ;
- Promouvoir la création de Zones d'Émergence Industrielles ;
- Promouvoir la création d'infrastructures industrielles (silos à grains) ;
- Promouvoir les industries d'importance stratégique: PPN (sucrierie, huilerie, minoterie, pâtes alimentaires), cimenterie, pharmaceutique, panneaux solaires, construction voiture métallurgique, transformation agro industrielle (extrait de vanille, huiles essentielles, fruits et légumes).

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de nouveaux Districts disposant d'au moins une unité de transformation (ODOF)	-	30	60	90	119	Ministère en charge de l'Industrie
Nombre d'unités de transformation mises en place	-	51	171	321	391	
Nombre de Parcs Industriels créés	-	-	4	8	8	
Superficies en Ha des Zones d'Émergence Industrielle (ZEI) créées	-	-	105	345	345	

Programme 7.3

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER ET PÉTROLIER

OBJECTIFS

- Soutenir le développement des grandes mines et des exploitations minières nationales (petites mines) ;
- Valoriser les ressources pétrolières et gazières ;
- Appuyer la constitution de réserves nationales d'Or ;
- Augmenter la valeur ajoutée à travers la mise en œuvre de la politique de transformation locale des produits miniers ;
- Renforcer la traçabilité des métaux précieux, des pierres précieuses et des substances minières à travers la mise en place des dispositifs de contrôle et de lutte contre les trafics illicites.

PROJETS PRIORITAIRES

- Améliorer le cadre juridique et fiscal minier et pétrolier (Code minier et Code pétrolier) ;
- Mettre en place le Bureau de Géologie et de Gemmologie de Madagascar pour la consolidation et la capitalisation des données géologiques de Madagascar en vue d'inciter les investissements miniers nationaux et internationaux ;
- Relancer les grands projets miniers : Le site de charbon de Sakoa, les réserves de terres rares des régions DIANA et SOFIA, les réserves de bauxite de Manantenina et de la région SOFIA, le site de nickel et de cuivre de Borikely-Ambatomainty, les réserves d'uranium dans les zones d'Antsirabe, de Faratsio et de Makay, les gisements de fer du moyen nord-ouest ;
- Relancer l'attribution des blocs pétroliers et gaziers ;
- Promouvoir la formalisation de la filière aurifère dans le cadre de l'appui à la constitution de la réserve nationale d'Or : Créer une centrale et des comptoirs d'or nationaux, créer une fonderie pour la production de lingots d'or et un laboratoire de certification de lingots aux normes internationales ;
- Recenser, formaliser et professionnaliser les exploitants miniers nationaux (petites mines) ;
- Opérationnaliser les Bureaux d'Administration Minière (BAM) ;
- Mettre en place et opérationnaliser les ateliers communautaires de formation, de démonstration, de transformation des produits miniers et de lapidairerie dans les zones forte potentialité ;
- Équiper les aéroports, ports, services de l'Administration minière de matériels spécifiques d'analyse et de contrôle des métaux, pierres précieuses et substances minières.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de Bureaux d'Administration Minière (BAM) opérationnels	-	5	10	15	20	Ministère en charge des Mines et des Ressources Stratégiques
Pourcentage des données géologiques nationales à disposition par rapport à l'étendue du territoire (% cumulé)	30%	40%	100%	100%	100%	
Nombre des exploitants miniers nationaux encadrés et formalisés	-	6 000	50 000	100 000	200 000	
Centrale d'or créée	-	0	0	100%	100%	
Cadre juridique et fiscal minier amélioré (% cumulé)	-	75%	100%	100%	100%	
Cadre juridique et fiscal pétrolier amélioré (% cumulé)	-	15%	75%	100%	100%	

Programme 7.4

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR TOURISME

OBJECTIFS

- Franchir le cap de 500 000 touristes étrangers à l'horizon 2023 ;
- Développer le tourisme national.

PROJETS PRIORITAIRES

- Diversifier l'offre touristique dans les niches de marché : nature, haut de gamme, balnéaire, sportif, hôtel club, culture, MICE, agritourisme, fluvial, écotourisme ;
- Augmenter la capacité d'accueil en assurant le maintien des structures existantes et la création de nouvelles capacités en écolodges, hôtels-clubs et hôtels de charme ;
- Améliorer l'accessibilité des sites touristiques par les voies aériennes, ferroviaires, routières, fluviales et maritimes (construction, réhabilitation, modernisation de ports, d'aéroports et de chemins de fer) ;
- Soutenir le tourisme national par la création des villages de vacances et la promotion de l'offre via les nouvelles technologies ;
- Intensifier la promotion internationale et développer les marchés porteurs ;
- Construire un Eco-Resort & Spa haut de gamme (5*) à Ankasy et (4*) à Orangea ;
- Construire un Eco-luxury Resort (5*) à Nosy Hara ;
- Construire un Ecolodge rustique à Ankarana (4*) ;
- Construire un écolodge à l'île aux Prunes substances minières.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Eco-Resort & Spa haut de gamme (5*) à Ankasy	-	-	-	-	1	Ministère en charge du Tourisme et des Transports
Eco-Resort & Spa haut de gamme (4*) à Orangea	-	-	-	-	1	
Construire un Eco-luxury Resort (5*) à Nosy Hara	-	-	-	-	1	
Construire un Ecolodge rustique à Ankarana (4*)	-	-	-	-	1	
Ecolodge construit à l'île aux prunes	-	-	-	-	1	
Nombre aéroports construits (Bekopaka "les Tsingy de Bemara", Ranohira / Isalo)	-	-	-	-	2	

Programme 7.5

PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET ASSAINISSEMENT DU COMMERCE INTÉRIEUR

OBJECTIFS

- Renforcer le dispositif de protection des consommateurs ;
- Assainir le commerce intérieur ;
- Assurer le ravitaillement du marché notamment pour les produits de première nécessité (PPN).

PROJETS PRIORITAIRES

- Moderniser les dispositifs de protection des consommateurs à travers la mise en place des sites de destruction de produits non conformes (avaries, périmés, ...) et des laboratoires d'analyse physico-chimique des produits dans les espaces de croissance ;
- Créer des centrales d'achat de type « Rungis » ;
- Opérationnaliser les structures chargées de la métrologie légale dans les Régions (programme « REFY ») ;
- Moderniser le système d'approvisionnement du marché (Carte Rouge Numérique).

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de Cartes Rouges numériques des commerçants émis	-	-	250 000	500 000	600 000	Ministère en charge du Commerce
Nombre de Centrales d'Achats de type « Rungis » mises en place	-	-	1	2	2	
Nombre d'incinérateurs industriels installés	-	-	6	6	6	
Nombre de sites d'enfouissement construits	-	-	6	6	6	
Nombre de Laboratoires d'analyses des denrées alimentaires modernisés et opérationnels	-	-	6	6	6	
Nombre de Bureaux de métrologie légale modernisés et opérationnels dans les régions (Programme REFY)	-	-	22	22	22	

Programme 7.6

INTÉGRATION RÉGIONALE ET PROMOTION DES EXPORTATIONS

OBJECTIFS

- Renforcer l'accès des entreprises aux marchés régionaux et internationaux ;
- Promouvoir les exportations de produits et de services ;
- Soutenir la position commerciale de Madagascar sur les filières clés.

PROJETS PRIORITAIRES

- Imposer l'Origine Madagascar sur le marché continental africain ;
- Affirmer la position de leader mondial de Madagascar dans la filière vanille par la mise en place du Complexe «MAISON DE LA VANILLE» ;
- Mettre en place l'Agence de Promotion des Exportations (APEX) et le Portail d'Informations Commerciales ;
- Promouvoir les filières clés à l'exportation ;
- Vulgarisation de l'appui technique et financier aux producteurs
- Renouvellement des plantations (café, poivre, vanille, girofle)
- Labélisation des produits originaires de la Grande Ile
- Lancement d'un programme spécifique pour la promotion et la valorisation du Cacao fin de Madagascar
- Extension de 20 000 ha de plantation de cacao avec la variété hybride de Cote d'Ivoire

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Accord ZLECAf ratifié	-	-	1	1	1	Ministère en charge du Commerce
« Maison de la vanille » créée	-	-	1	1	1	
Portail d'Informations Commerciales mis en place et opérationnel	-	-	1	1	1	
Agence de Promotion des Exportations (APEX) mise en place	-	-	1	1	1	
Nombre d'entreprises soutenues	-	-	10 000	20 000	30 000	

Velirano

08

L'appui aux
femmes, aux
jeunes et aux plus
démunis pour une
nation émergente



Programme 8.1

AUTONOMISATION DES FEMMES

OBJECTIFS

- Renforcer l'inclusion politique et sociale des femmes ;
- Renforcer l'employabilité et la capacité d'entrepreneuriat des femmes.

PROJETS PRIORITAIRES

- Améliorer la coordination nationale entre les structures d'insertion socio-économique des femmes pour une meilleure performance ;
- Recadrer la migration professionnelle ;
- Développer la formation professionnelle des femmes pour renforcer leur employabilité ;
- Promouvoir l'entrepreneuriat par les femmes à travers les programmes titres verts, Fihariana, pépinières Taniketsa, et la promotion de groupement ;
- Promouvoir une plus grande présence des femmes au niveau des centres de décision politique.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre d'associations des femmes appuyées et accompagnées en matière d'activités génératrices de revenu (AGR)	-	80	305	555	955	Ministère en charge de la Population

Programme 8.2

PROMOTION DE LA JEUNESSE

OBJECTIFS

- Mobiliser et renforcer la participation citoyenne des jeunes au service de l'Émergence ;
- Renforcer l'inclusion économique et sociale des jeunes.

PROJETS PRIORITAIRES

- Promouvoir et développer des structures régionales « Pôles emplois jeunes et centres de jeunes »
 - Promouvoir et renforcer la capacité des Centres de jeunes publics, privés et communautaires au service de l'Émergence à la base ;
 - Appuyer la mise en œuvre des Veliranon'ny tanora au service de l'Émergence
- via les Centres de jeunes (publics, privés) à l'échelon communautaire ;
- Développer la formation professionnelle des jeunes pour renforcer leur employabilité ;
 - Promouvoir l'entrepreneuriat par les jeunes à travers les programmes titres verts, Fihariana, pépinières
- Taniketsa (Pôles emplois jeunes), et la promotion de groupement ;
- Assurer la formation initiale et le perfectionnement continu des cadres de la jeunesse ;
 - Développer l'initiative Tagnamaro.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre des structures régionales « Pôles emplois jeunes et centres de jeunes » instituées et fonctionnelles	-	-	12	23	23	Ministère en charge du Commerce
Nombre de centres des jeunes publics (Maisons des jeunes, espaces jeunes) construits et équipés	-	-	1	23	45	
Nombre des communautés de base appuyées dans la mise en œuvre de six Veliranon'ny Tanora pour l'Émergence	-	-	600	2 040	3 600	
Nombre de Pôles emplois jeunes (chaîne de valeur visant la préparation des pépinières ou Taniketsa des jeunes entrepreneurs) mis en place	-	25	225	475	775	
Nombre des cadres de la jeunesse formés	45	45	105	105	165	
Nombre de volontaires mobilisés pour l'activité Tagnamaro	2 500	5 500	30 000	60 000	100 000	Ministère en charge de la Communication
Nombre CTD adoptant l'activité Tagnamaro	180	210	710	1 210	1 710	
Nombre de start-up et de PME créées et encadrées	-	600	1 700	3 000	4 000	Ministère en charge de du Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales

Programme 8.3

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

OBJECTIFS

- Promouvoir le droit des femmes;
- Lutter contre toutes formes de violences basées sur le genre.

PROJETS PRIORITAIRES

- Renforcer le cadre juridique et l'application effective des lois sur les Violences Basées sur le Genre ;
- Renforcer les structures judiciaires de lutte contre les Violences Basées sur le Genre ;
- Renforcer les structures de prise en charge des victimes de Violences Basées sur le Genre ;
- Renforcer les actions de sensibilisation pour le respect des droits humains y compris la lutte contre les Violences Basées sur le Genre ;
- Renforcer les structures de prévention et de prise en charge des enfants victimes de violence ;
- Lutter contre la traite d'êtres humains.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de chaînes spéciales mises en place au niveau des juridictions	-	4	8	28	48	Ministères en charge de la Justice et de la Population
Nombre de centres de prises en charge intégrées de VBG mis en place et opérationnel	1	2	11	21	31	
Nombre de Centre d'écoute et de Conseil Juridique mis en place et opérationnel	-	-	7	14	22	
Nombre de document cadre juridique, politique pour l'égalité femmes - hommes adopté	-	-	4	4	4	
Nombre de séance de sensibilisation de la population et des leaders d'opinion dans la lutte contre les VBG, la lutte contre la violence à l'égard des enfants, la lutte contre la traite des personnes, les droits des femmes, la lutte contre les pratiques néfastes, éducation citoyenne	44	458	2 658	4 158	5 158	
Nombre de Réseaux de Protection de l'Enfant (RPE) mis en place / redynamisés	100	150	275	525	875	
Nombre de centres d'accueil d'urgence pour les enfants victimes de violence opérationnels	0	0	6	30	78	

RENFORCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE

OBJECTIFS

- Prendre en charge et accompagner les ménages très pauvres et victimes de chocs vers une croissance durable et inclusive avec des programmes intégrés de protection sociale adaptés (FSS)
- Réduire le nombre de population en situation d'extrême pauvreté ;
- Renforcer le mécanisme existant relatif aux programmes de protection sociale ;
- Promouvoir et défendre les droits des personnes âgées et handicapées.

PROJETS PRIORITAIRES

- Promouvoir les travaux communautaires à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO), les programmes de Transferts Monétaires Conditionnels et d'Argent Contre Travail Productif, en soutien aux plus vulnérables ;
- Renforcer les dispositifs de prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées ;
- Mettre en place des restaurants sociaux pour les couches les plus vulnérables dans le milieu urbain ;
- Créer des Centres d'Aides Sociales et renforcer les infrastructures d'accueil des segments les plus fragiles ;
- Renforcer l'opérationnalité du registre des bénéficiaires vers un registre social exploitable ;
- Renforcer la capacité institutionnelle de coordination, de suivi-évaluation et mettre en œuvre des directives efficaces pour les agences de mise en œuvre.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de centres de prise en charge et de formation adaptés aux personnes handicapées construits	-	-	4	8	12	Ministère en charge de la Population
Nombre de centres intégrés pour les personnes âgées mis en place et opérationnels (Akany ZO HASINA)	-	-	6	12	18	
Nombre de Centres de Promotion Socio-économique (CPSE)	5	5	12	19	26	
Nombre de Sites Communautaires / Nombre de Logements sociaux	4/221	6/627	10/840	15/1 089	20/1 366	
Nombre de Sites opérationnels Kaly Tsinjo / Nombre de personnes bénéficiaires	-	39/152 000	47/170 400	97/223 100	120/277 000	
Nombre de ménages vulnérables bénéficiaires des Filets Sociaux de Sécurité	146 500	182 723	249 603	275 880	275 880	
Nombre de ménages victimes de chocs appuyés (transferts monétaires (TOSIKA FAMENO), distribution vivres, reconstructions, dotations kits ménages et couvertures, HIMO)	-	100 686	105 686	110 686	115 686	
Nombre de centres d'aide d'urgence construits au niveau des districts	-	-	14	42	82	

Velirano

09

**L'autosuffisance
alimentaire et
l'émergence d'un
secteur agricole
moderne**



Programme 9.1

DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

OBJECTIFS

- Atteindre l'autosuffisance alimentaire en riz ;
- Développer l'agribusiness.

PROJETS PRIORITAIRES

- Augmenter la production rizicole (Aménager de nouveaux périmètres (100 000 ha) et réhabiliter les périmètres rizicoles)
- Doter des Titres Verts aux jeunes et aux opérateurs locaux ;
- Mettre en place des Dokany Moran'ny Mpamokatra (DMM) pour faciliter l'accès aux intrants et services d'appuis de proximité, en vue d'augmenter de la productivité agricole ;
- Mettre en place des Centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) et développer un système d'information numérique sur les producteurs ;
- Mettre en place des Zones d'Émergence Agricole (ZEA) ;
- Soutenir l'entrepreneuriat agricole, l'agriculture familiale, les organisations professionnelles des producteurs et le financement du monde rural ;
- Appuyer et développer les filières à forte valeur ajoutée, vivrière et l'Agriculture Biologique ;
- Développer les cultures de rentes (vanille, girofle, cacao, café, épice).

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Superficie rizicole nouvellement aménagée (Ha)	10 480	17 640	40 640	70 640	100 640	Ministère en charge de l'Agriculture
Superficie rizicole remise en état (Ha)	36 507	78 507	128 507	188 507	268 507	
Superficie de riz pluvial cultivée (Ha)	-	-	60 000	120 000	220 000	
Nombre de Titres Verts attribués aux jeunes et opérateurs locaux	-	1 000	2 000	12 000	22 000	
Nombre de centres de distribution d'intrants/ matériels (DMM) opérationnels	-	12	62	110	110	
Nombre de centres d'Appui à l'Agribusiness (CABIZ) opérationnels	-	3	7	11	11	
Nombre de Zone d'Émergence Agricole (ZEA) mise en place	-	3	4	5	6	
Nombre de cartes numériques de producteurs délivrées	-	5 000	55 600	927 800	1 800 000	

Programme 9.2

DÉVELOPPEMENT D'UN ÉLEVAGE STRUCTURÉ VERS LE MARCHÉ

OBJECTIFS

- Atteindre l'autosuffisance alimentaire en protéine ;
- Moderniser les filières d'élevage.

PROJETS PRIORITAIRES

- Développer la filière bovine à viande ;
- Améliorer la race bovine et la race laitière ;
- Construire et réhabiliter des fermes modernes d'élevage ;
- Construire des abattoirs « manara-penitra » ;
- Mettre en place des systèmes de traçabilité et d'identification électronique des bovins ;
- Développer l'élevage à cycle court : aviculture, apiculture, oviculture, porciculture, etc. ;
- Promouvoir l'exportation des produits d'élevage.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre d'Abattoirs "Manara-penitra" opérationnels	-	1	11	36	70	Ministère en charge de l'Élevage
Nombre de fermes modernes d'élevage appuyées	-	-	40	90	140	
Nombre de têtes de bovin munis d'un système de traçabilité et/ou d'identification électronique infalsifiable	-	5 000	1 005 000	5 005 000	11 005 000	
Géniteurs performants importés pour le cheptel bovin laitier	-	1 000	3 500	7 500	12 500	
Nombre de têtes additionnelles d'élevage de poulets	-	15 000 000	31 000 000	50 000 000	75 000 000	

Programme 9.3

DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE ET VALORISATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

OBJECTIFS

- Atteindre l'autosuffisance alimentaire en riz ;
- Développer l'agribusiness.

PROJETS PRIORITAIRES

- Renforcer la bonne gouvernance de la pêcherie et des ressources halieutiques et les dispositions légales sur la délivrance des permis de collecte et de Licence de pêche ;
- Adapter les équipements portuaires aux enjeux de l'économie bleue (ports de pêche, débarcadères, chambres froides, etc.) ;
- Développer la pêche artisanale et la pêche industrielle ;
- Valorisation des produits halieutiques ;
- Promouvoir les villages de pêcheurs (« Concept Marine ») ;
- Distribuer des kits de sécurité et de production aux petits pêcheurs ;
- Développer l'aquaculture marine (algoculture, holothuriculture, crabculture), la spiruliniculture et la pisciculture à grande échelle ;
- Renforcer la surveillance des pêches.
- Lutter contre la malnutrition infantile à travers la production de spiruline ;
- Mettre en place des Champs Ecoles Pisciculteurs ;
- Développer le 12ème espace de croissance marin par la promotion de l'économie bleue.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de textes réglementaires élaborés	2	6	10	14	18	Ministère en charge de la Pêche
Nombre d'accord de pêche signé	-	-	1	1	1	
Nombre de villages de pêcheurs modernes mis en place	-	-	4	10	20	
Nombre des kits de sécurité et de production des petits pêcheurs distribués	-	10 000	25 000	45 000	70 000	
Nombre de pisciculteur moderne opérationnel	-	-	300	700	1 200	
Complexe d'Écloserie et ferme de grossissement communautaire d'holothurie mis en place	-	-	4	8	10	
Nombre de bassin de stabulation et de bassin d'engraissement de crabe de mangrove mis en place	-	-	6	10	10	
Nombre de centres de surveillance des pêches mis en place	-	1	5	7	9	

Velirano

10

La gestion durable
des ressources
naturelles



GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES, DES PAYSAGES ET REFORESTATION INTENSIVE

OBJECTIFS

- Conserver, restaurer et valoriser la biodiversité de Madagascar ;
- Lutter contre l'exploitation illégale et le trafic de ressources naturelles ;
- Renforcer la protection des Aires Protégées.

PROJETS PRIORITAIRES

- Intensifier le reboisement de proximité, utile (plantes médicinales, bois précieux, bois industriels, etc.) et la restauration forestière et lutter contre les feux de brousse ;
- Développer un système de valorisation des déchets à Madagascar ;
- Promouvoir les énergies alternatives (réchaud à gaz avec bouteilles, charbon écologique, briquettes de charbon, biogaz et plaque solaire) ;
- Promouvoir la gestion durable des mangroves ;
- Elargir et consolider le réseau des Aires Marines Protégées de Madagascar ;
- Mettre en place une éducation environnementale : production d'outils de sensibilisation et d'éducation et diffusion ;
- Gérer durablement les Zones de Conservation et Amélioration des Moyens de Subsistance pour lutter contre le trafic d'animaux sauvages à Madagascar ;
- Appuyer l'harmonisation de la gestion des ressources et la coordination du secteur Environnement ;
- Mettre en place du projet paysage durable à l'Est de Madagascar ;
- Elaborer un programme de réduction des émissions due à la déforestation et la dégradation des forêts.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Taux de réduction des feux de brousse	Nd	10%	10%	20%	20%	Ministère en charge de l'Environnement
Superficie reboisée et restaurée	38 609	79 278	139 278	209 278	284 278	
Superficie de mangrove restaurée	2 457	6 790	21 790	36 790	51 790	
Centres de traitement et valorisation des déchets opérationnels	3	7	11	15	15	
Superficie des aires protégées marines avec statut définitif	800 000	800 000	1 231 700	1 331 700	1 931 700	
Carbone évité / Projet paysage durable à l'Est de Madagascar (Tonnes de RE équ. CO2)	-	0,3	0,6	1,8	10	
Carbone évité par la réduction de la déforestation (MTonnes de RE équ. CO2)	2,4	2,4	4,4	4,4	11,4	
Techniciens forestiers formés et recrutés (CNFTF, CNEFEREF, ECD, ingénieur)	-	249	362	503	646	

Programme 10.2

PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES

OBJECTIFS

- Renforcer les résiliences communautaires face aux risques et catastrophes ;
- Atténuer les effets du changement climatique.

PROJETS PRIORITAIRES

- Doter chaque Région et District à risque d'un plan de contingence multirisque multi aléas ;
- Poursuivre la mise en œuvre des mécanismes institutionnels pour la Gestion des risques et catastrophes (GRC) ;
- Renforcer les capacités à long terme pour la gestion des risques et des catastrophes aux niveaux national, provincial, local et communal ;
- Développer un système d'information exhaustif sur les risques et catastrophes ;
- Développement des mécanismes financiers à long terme pour la GRC ;
- Renforcer la coopération régionale et internationale sur la GRC ;
- Mettre en place et opérationnaliser les antennes régionales du Bureau national de gestion des risques et catastrophes (BNGRC) ;
- Mettre en place un réseau de surveillance de la qualité de l'air en milieu urbain.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre d'antennes régionales mises en place et opérationnelles	-	2	4	6	8	Ministère en charge de l'intérieur et de la Décentralisation
Nombre de Régions à risques disposant d'un plan de contingence multirisque multi aléas	-	6	12	16	32	
Nombre de Site d'hébergement sur les communes très à risque et difficile d'accès	-	-	2	6	10	
Hangars de pré positionnement construits	-	-	1	1	1	
Dotations de matériels de secours de transport terrestre et nautique dotés	-	-	2	4	6	
Station de mesure de la qualité de l'air en milieu urbain installée	3	9	9	10	10	

Velirano

11

La modernisation
de Madagascar



Programme 11.1

SÉCURISATION FONCIÈRE

OBJECTIFS

- Sécuriser 23 % du territoire en 2023 ;
- Assurer la sécurisation foncière massive sur l'ensemble du territoire ;
- Moderniser les services fonciers au niveau national ;
- Assurer la sécurisation foncière des investissements.

PROJETS PRIORITAIRES

- Acquérir une couverture nationale en ortho images à haute résolution ;
- Assurer une sécurisation foncière massive ;
- Promouvoir l'Administration de proximité par la mise en place des Services Fonciers au niveau des Districts ;
- Dématérialiser les informations foncières et informatiser les Services Fonciers ;
- Renforcer la procédure de consolidation des données entre les guichets fonciers et les Services Fonciers et la mise à jour des plans locaux d'occupations foncières (PLOF) ;
- Interconnecter le site central - Services Fonciers - Guichets Fonciers ;
- Renforcer les capacités des Services et Guichets Fonciers et des agents du foncier.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de Titres créés	668 526	675 000	715 000	765 000	825 000	Ministère en charge du Foncier
Nombre de Certificats fonciers édités	-	416 700	1 466 700	2 566 700	2 716 700	
Nombre de guichets fonciers appuyés	501	802	1 102	1 727	2 352	
Superficie du territoire sécurisée	-	117 408	123 278	129 148	135 018	
Superficie en km ² couverte d'image orthophoto de haute résolution	146 750	146 750	587 041	587 041	587 041	

Programme 11.2

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES VILLES

OBJECTIFS

- Réduire au maximum le problème de logements dans la Capitale et dans les grandes villes ;
- Construire 40 000 logements ;
- Faire face au rythme actuel de l'urbanisation ;
- Promotion du 12ème Espace de croissance ;
- Promouvoir la bonne gouvernance et le développement du secteur infrastructure publique.

PROJETS PRIORITAIRES

- Élaborer une Stratégie Nationale pour le Développement du e-commerce ;
 - Créer et aménager le cadre réglementaire sur l'usage du numérique ;
 - Mettre en place le IT-Board ;
 - Renforcer les programmes de formation en services numériques ;
 - Compléter le cadre juridique et renforcer la régulation du secteur des télécommunications pour établir un environnement propice au développement des infrastructures, l'introduction des nouvelles technologies,
- l'accroissement de la concurrence, l'amélioration de l'accès, la réduction des tarifs, et l'émergence de services innovants ;
- Mettre en œuvre le projet Smart City pour créer une technopole en soutien au développement du secteur BPO/IT ;
 - Opérationnaliser les bornes WIFI Publique ; HOTSPOT, WIFI Gratuit ;
 - Développer l'offre de monnaie numérique de la BFM (e-Ariary) ;
 - Doter la BFM d'un Switch National de Paiement
- pour promouvoir l'inclusion financière ;
- Mettre en place de l'ANSI (Agence Nationale pour la Sécurité de l'Information) ;
 - Harmoniser le programme de transformation numérique du gouvernement.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Stratégie Nationale pour le Développement du E-commerce élaborée	-	-	1	1	1	Ministère en charge du Commerce
Organe d'Accréditation des prestataires de service de certification mis en place	-	-	1	1	1	
IT-Board opérationnel	-	-	1	1	1	
Nombre de bénéficiaires de formations en services numériques	-	-	500	1200	2200	Ministère des Postes, des Télécommunications et du Développement Numérique
Nombre de sites HOTSPOT	-	50	90	130	130	

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS

OBJECTIFS

- Permettre le déplacement de la population et des marchandises en toute sécurité sur l'ensemble du territoire ;
- Faciliter l'acheminement des produits locaux des zones productrices vers les marchés locaux et d'exportation ;
- Développer la connectivité internationale de Madagascar ;
- Développer un maillage permettant de relier et de desservir les pôles d'émergence ;
- Intégration de la dimension environnementale dans les projets routiers et ouvrages.

PROJETS PRIORITAIRES

- Réhabiliter les routes nationales, et particulièrement les réseaux structurants ;
- Mettre en œuvre les travaux de construction de l'autoroute Antananarivo-Toamasina ;
- Aménager les connexions interrégionales et intercommunales pour desservir et développer les zones productrices, les zones rurales mal desservies ;
- Générer des revenus plus durables et mettre en place un plan d'entretien des routes, des ponts et des ouvrages ;
- Doter les Directions Régionales d'engins des Travaux Publics, de ponts modulaires, de bacs, etc ;
- Créer une autorité de sécurité routière et mettre en œuvre la stratégie sectorielle
- Développer des infrastructures pour faciliter la circulation et moderniser les villes (flyovers, voies de contournement, voies rapides, etc) ;
- Développer la mobilité urbaine dans les grandes villes (train urbain, téléphérique, bus, taxi, etc) ;
- Construire un tunnel sous la ville Ampantsakana - Analakely
- Développer l'axe du canal Andriantany en voie principale
- Réhabiliter et construire les autres infrastructures structurantes (non routières) pour assurer un transport multimodal : ports, aéroports, voies ferroviaires et fluviales (valorisation du Canal des Pangalanes) ;
- Restructurer la concession du réseau Nord et soutenir la relance des services ferroviaires sur la ligne FCE ;
- Soutenir le redressement d'Air Madagascar et de Tsaradia, concéder les aéroports restants ;
- Construire un nouvel aéroport à Andrakaka ;
- Moderniser et développer l'aéroport de Sainte Marie Ravoraha, Toamasina Ambalamansy ;
- Améliorer la navigabilité du Canal des Pangalanes ;
- Mettre en place d'un port de plaisance au Port Jasmine et son Waterfront ;
- Réhabiliter et réaménager le vieux port de Taolagnaro ;
- Mise en place de la plateforme multimodale de l'Est au By Pas Antananarivo et du By Pass ferroviaire entre le TCE et la TA ;
- Réhabiliter et étendre les ports de Toliara et de Majunga ;
- Reprise des activités du réseau ferroviaire Nord ;
- Exploiter les lignes de ferry Majunga-Maintirano-Morondava « route des baobab » (capacité minimum : 10 véhicules et 100 passagers).

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Routes nationales réhabilités et entretenues	395	9 945	23 866	40 594	57 275	Ministère en charge des travaux public et en charge des transports
Kilomètre de chemins de fer réhabilités (FCE, TCE-MLA)	-	164	451	648	845	
Nombre de ports existants réhabilités/aménagés	-	4	13	20	22	
Nombre d'aéroports réhabilités/modernisés	-	16	16	20	28	
Linéaire de quai réhabilité (Tuléar)	-	-	-	320	320	

Programme 11.4

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE DU NUMÉRIQUE

OBJECTIFS

- Développer le e-commerce
- Promouvoir l'accès et améliorer le rapport coûts/qualité des services de télécommunication ;
- Promouvoir l'émergence d'une économie du numérique ;
- Soutenir le développement des moyens de paiement modernes et la bancarisation.

PROJETS PRIORITAIRES

- Élaborer une Stratégie Nationale pour le Développement du e-commerce ;
- Créer et aménager le cadre réglementaire sur l'usage du numérique ;
- Mettre en place le IT-Board ;
- Renforcer les programmes de formation en services numériques ;
- Compléter le cadre juridique et renforcer la régulation du secteur des télécommunications pour établir un environnement propice au développement des infrastructures, l'introduction des nouvelles technologies, l'accroissement de la concurrence, l'amélioration de l'accès, la réduction des tarifs, et l'émergence de services innovants ;
- Mettre en œuvre le projet Smart City pour créer une technopole en soutien au développement du secteur BPO/IT ;
- Opérationnaliser les bornes WIFI Publique ; HOTSPOT, WIFI Gratuit ;
- Développer l'offre de monnaie numérique de la BFM (e-Ariary) ;
- Doter la BFM d'un Switch National de Paiement pour promouvoir l'inclusion financière ;
- Mettre en place de l'ANSI (Agence Nationale pour la Sécurité de l'Information) ;
- Harmoniser le programme de transformation numérique du gouvernement.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Stratégie Nationale pour le Développement du E-commerce élaborée	-	-	1	1	1	Ministère en charge du Commerce
Organe d'Accréditation des prestataires de service de certification mis en place	-	-	1	1	1	
IT-Board opérationnel	-	-	1	1	1	
Nombre de bénéficiaires de formations en services numériques	-	-	500	1200	2200	
Nombre de sites HOTSPOT	-	50	90	130	130	Ministère des Postes, des Télécommunications et du Développement Numérique

Velirano
12

L'autonomie et la
responsabilisation
des collectivités
territoriales
décentralisées



Programme 12.1

REPRÉSENTATION TERRITORIALE DE L'ÉTAT EN APPUI À LA DÉCENTRALISATION ÉMERGENTE ET AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

OBJECTIFS

- Augmenter la capacité des Représentants de l'État dans l'accomplissement de leurs missions régaliennes ;
- Améliorer la maîtrise du territoire par la modernisation de l'administration territoriale et la disponibilité des données administratives à tous les niveaux ;
- Améliorer la coordination et la mobilisation des services techniques déconcentrés et accompagner les CTD dans le processus de développement local.

PROJETS PRIORITAIRES

- Lancer le programme de construction, d'équipement et d'accompagnement des préfectures, districts, arrondissements administratifs et fokontany manara-penitra ;
- Moderniser, standardiser et sécuriser les titres liés à l'identification des personnes, des biens ainsi que des activités soumises à l'autorisation du MID ;
- Mettre en place et opérationnaliser les dispositifs d'appui aux CTD ;
- Renforcer le système de contrôle et la veille informationnelle au niveau des circonscriptions administratives pour des interventions plus efficaces ;
- Appuyer institutionnellement les CTD ;
- Renforcer les services déconcentrés chargés du soutien aux CTD (matériels et équipements, locaux, budget, etc).

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre des Préfectures manara-penitra construites et équipées	-	12	14	19	24	Ministère en charge de l'intérieur
Nombre des Districts manara-penitra construits et équipés	-	-	-	10	20	
Nombre de bureaux d'Arrondissement administratif manara-penitra construits et équipés	-	-	-	60	120	
Nombre de bureaux de Fokontany manara-penitra construits et équipés	-	-	-	90	190	
Nombre de systèmes informatisés de gestion de titres et d'autorisations administratives mis en place	0%	0%	25%	50%	75%	

DÉCENTRALISATION ÉMERGENTE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

OBJECTIFS

- Fixer les orientations et promouvoir le changement de paradigme pour une décentralisation émergente ;
- Augmenter la capacité des CTD à financer leur fonctionnement et surtout de réaliser des investissements publics ;
- Améliorer la performance et la qualité des services publics offerts par les Collectivités territoriales décentralisées ;
- Responsabiliser les CTD dans la prise en charge du développement local.

PROJETS PRIORITAIRES

- Lancer le programme de construction, d'équipement et d'accompagnement des communes manara-penitra ;
- Élaborer et adopter la Lettre de la Politique de Décentralisation Émergente (LPDE) et le Plan National de Décentralisation Émergente (PNDE) ;
- Lancer le programme de construction, d'équipement et d'accompagnement des préfectures, districts, arrondissements administratifs et fokontany manara-penitra ;
- Réviser les taux et les critères d'octroi des subventions aux CTD suivant leurs spécificités et leurs capacités d'autofinancement ;
- Renforcer la capacité des CTD en matière de schéma d'aménagement

territorial, de plan de développement local, de gestion financière publique, de gestion foncière décentralisée, de passation des marchés, de budget participatif, de lutte contre la corruption, de fiscalité locale, de coopération décentralisée, etc., suivant leur score IGL ;

- Mettre en place la Fonction Publique Territoriale (FPT) ;
- Renforcer la capacité institutionnelle des organes en charge du contrôle et d'assistance aux Collectivités territoriales Décentralisées en matière de gestion budgétaire, en l'occurrence les Tribunaux Financiers et les Tribunaux Administratifs.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Activités prioritaires du PNDE mises en œuvre	-	0%	10%	25%	50%	Ministère en charge de l'Intérieur et de la Décentralisation
Nombre de textes révisant les taux et les critères d'octroi des subventions suivant les spécificités et les capacités d'autofinancement des CTD	-	-	3	3	3	
Nombre des CTD bénéficiaires des subventions d'investissement à travers le FDL	463	896	1 166	1 497	1 867	
Nombre des Communes manara-penitra construites et équipés	-	50	60	120	170	
Pourcentage de Communes ayant une note Indice de Gouvernance Locale (IGL) supérieure ou égale à 5/10 suite au renforcement de capacité	7%	14%	23%	35%	50%	
Nombre de Fonctionnaires Publics Territoriaux opérationnels	-	-	-	300	750	

Velirano

13

Le sport et la
culture pour la
cohésion et la
fierté nationale



DÉVELOPPEMENT DU SPORT ÉMERGENT

OBJECTIFS

- Assurer l'Émergence d'une Grande Nation Sportive apte à concourir et remporter des compétitions internationales (régionales, continentales et mondiales), et dotée des viviers considérables et intarissables des talents sportifs ;
- Assurer l'Émergence des citoyens en bonne santé, actifs et compétents grâce à l'implantation d'une Éducation Physique de Qualité conformément aux recommandations de l'UNESCO.

PROJETS PRIORITAIRES

- Promouvoir et développer des infrastructures sportives aux normes ;
- Mettre en œuvre le Statut des athlètes de haut niveau combiné avec un programme pluriannuel de préparation des athlètes ;
- Accueillir et organiser les Jeux des Iles 2023 ;
- Participer aux Jeux Africains 2023, à la CAN Football 2021 et 2023 et aux autres compétitions sportives internationales ;
- Promouvoir des académies sportives, des centres de perfectionnement sportif et redynamiser le Centre National du Sport Étude ;
- Mettre en œuvre un programme pluriannuel en vue de l'implantation d'une Éducation Physique de Qualité incluant prioritairement la promotion du Sport-santé, des sports de plage et de la revalorisation des jeux et des sports traditionnels ;
- Mettre en place une Alliance de Haut niveau pour l'Éducation Physique de Qualité et pour le Sports en Afrique (Plan d'Action du Président de la République de Madagascar en sa qualité de « Champion de l'Éducation Physique de Qualité et du Sport en Afrique ») ;
- Assurer la formation initiale et le perfectionnement continu des cadres sportifs et des cadres en éducation physique de qualité.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre d'infrastructures sportives manara-penitra construites dans les Chefs-lieux de Province	-	3	6	6	6	Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports
Nombre d'infrastructures sportives manara-penitra construites dans les Chefs-lieux de Région	-	-	6	16	22	
Nombre d'infrastructures sportives mises aux normes en vue d'accueillir les Jeux des Iles	-	-	10	10	10	
Nombre des sportifs bénéficiaires du statut des athlètes de haut niveau (avec un programme pluriannuel de préparation)	-	-	280	280	350	
Nombre des académies sportives et centres de perfectionnement sportif institués et fonctionnels	-	-	5	15	27	
Nombre des cadres sportifs et des cadres en éducation physique de qualité formés	-	200	250	450	550	

Programme 13.2

PROMOTION DE LA CULTURE MALAGASY

OBJECTIFS

- Revaloriser la richesse culturelle malagasy ;
- Former des professionnels dans les métiers des arts et de la culture.

PROJETS PRIORITAIRES

- Redynamiser les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle dans les milieux ruraux ;
 - Rendre fonctionnelle l'Académie Nationale des Arts et de la Culture ;
 - Construire des Maisons de la Communication et de la Culture ;
 - Eriger les Stèles des personnalités Malagasy connues ;
-
- Construire des Musées sur l'origine des Malagasy comprenant :
 - o 1 Musée sur l'esclavage ;
 - o 1 Musée des grands noms malagasy ;
 - o 1 Centre International Austronésien.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Responsable
Nombre de Bibliothèque Nationale et Centres de Lecture et d'Animation Culturelle redynamisés	-	-	6	12	18	Ministère en charge de la Culture
Taux d'avancement des travaux de l'Académie Nationale des Arts et de la Culture	20%	80%	100%	100%	100%	
Nombre de Maisons de la Communication et de la Culture construites et fonctionnelles	5	14	14	19	24	
Nombre de Stèles érigées	-	3	18	33	48	
Taux d'avancement des travaux du Musée sur l'origine des Malagasy	-	-	60%	100%	100%	

Programme 13.3

PROMOTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR UN DÉVELOPPEMENT CITOYEN

OBJECTIFS

- Promouvoir une information et une communication adéquate au service de la Culture Malagasy et du développement citoyen.

PROJETS PRIORITAIRES

- Moderniser les infrastructures et matériels de la chaîne publique : entretien et aménagement du bâtiment de l'ORTM ; réhabilitation de l'ascenseur de l'ORTM et création de nouveaux studios et plateaux;
- Acquérir des émetteurs pour l'ORTM ;
- Construire un Dôme TVM à Antananarivo Renivohitra, et un Musée RNM et TVM ;
- Créer la chaîne TVM 2.0;
- Migrer vers la Télévision Numérique Terrestre ;
- Construire une Maison de la Presse (Bâtiment + Équipements) ;
- Mettre en place l'Unité de Monitoring des Médias ;
- Mettre en place des blocs techniques modernes de dimension 14*7 *R+2 dans les 119 Districts.

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Cumul	Responsable
Nombre de studios et plateaux installés	1 plateau JT 1 studio avec 4 plateaux 1 studio RNM avec 5 plateaux 1 plateau	1 studio avec 4 plateaux 1 studio RNM avec 5 plateaux	1 Studio d'enregistrement TVM 1 Studio d'enregistrement RNM	-	-	8	
Nombre d'émetteurs acquis	29 Emetteurs TV 2 Emetteurs FM	21 Émetteurs TV 19 Emetteurs FM	50 Emetteurs TV 50 Emetteurs FM	50 Emetteurs TV 50 Emetteurs FM	50 Emetteurs TV 50 Emetteurs FM	180 Emetteurs TV 171 Emetteurs FM	
Nombre de travaux de construction de DOME TVM, de Maison ORTM, de Musée RNM et TVM et de création de TVM 2.0 réalisés	-	-	4	-	-	4	Ministère en charge de la Communication et la Culture
Nombre de pylônes construits, réhabilités et/ou étendus	15	6	30	30	40	121	
Nombre de Maison de la Presse construite	-	-	1	-	-	1	
Nombre d'Unité de Monitoring des Médias mis en place	-	-	01	05	-		
Nombre des blocs techniques construits et réhabilités dans les 119 districts (14m*7m avec 2 étages)			39	40	40	119	

“

Un bon père de famille est celui qui subvient aux besoins de ses enfants.

Un bon Chef d'Etat est celui qui s'assure que son peuple mange à sa faim

”



SEM Andry Rajoelina